



Dossiers Éco

N° 131 – Avril 2010

NUMERO SPECIAL : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE BVA

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

- Présentation de l'enquête : évaluation des besoins et attentes de la population en matière d'équipements publics
- De fortes attentes de la population pour la modernisation et l'entretien des infrastructures de transport

Alors que l'utilisation des véhicules motorisés occupe une place essentielle dans les déplacements quotidiens de la population, le sondage BVA révèle une insatisfaction de cette dernière vis-à-vis des réseaux routiers et de la voirie.

Il montre également une attente forte vis-à-vis du développement d'infrastructures de transport alternatives à la route.

- Les réseaux de transports en commun, une priorité des zones urbaines

Une forte attente vis-à-vis des transports collectifs ressort principalement et logiquement dans les grandes agglomérations où ils sont le plus souvent utilisés. L'unité urbaine de Paris se

distingue particulièrement. Ce n'est pas anodin si la campagne des élections régionales en Ile-de-France s'est longuement étendue sur le sujet.

- Eau potable & Assainissement : satisfaction des français mais disparités régionales

Sur l'ensemble du territoire, plus de 75% des personnes interrogées ont déclaré être satisfaites des infrastructures dédiées à l'eau et l'assainissement. Ce thème n'apparaît en conséquence pas comme prioritaire, les

personnes interrogées étant globalement satisfaites des efforts réalisés par les élus. Ces résultats positifs n'effacent cependant pas les disparités régionales.

- Déchets : des français relativement satisfaits et une amélioration significative des équipements

Sur l'ensemble du territoire, 61% des personnes interrogées ont déclaré être satisfaites des infrastructures dédiées aux déchets. Par conséquent, les stations de traitement et de valorisation des déchets n'apparaissent pas comme des priorités. Les résultats sont relativement

homogènes entre régions, avec toutefois des résultats plus préoccupants en régions PACA et Ile-de-France, où la production de déchets est la plus importante et où les populations sont les moins satisfaites des équipements qui leur sont dédiés.

■ Réseaux électriques et éclairage public : une satisfaction élevée

Le sondage a également porté sur la perception qu'ont les habitants de leurs réseaux électriques et de l'éclairage public. Quel que soit leur lieu de

vie, les habitants sont satisfaits de ces réseaux et n'en font donc généralement pas une des priorités d'actions pour les pouvoirs publics.

■ Réseaux de télécommunications : la fracture entre urbains et ruraux

Le sondage analyse la perception qu'ont les habitants de leurs réseaux de télécommunications (téléphonie, internet, câble, fibre

optique...). Il en résulte des disparités encore importantes selon les régions, notamment en fonction de la densité de population.

■ Types d'habitat & équipements publics : des attentes – des priorités

Selon les types d'habitat, un partage ressort suivant que la population bénéficie ou non des équipements publics cités dans cette enquête. Ceux à dominante économique, indispensables au quotidien, sont perçus comme ayant de ce

fait un impact direct sur les conditions de vie. Les équipements à caractère social sont marqués par des effets de seuils pour y avoir accès liés à la taille de l'habitat. Les préoccupations environnementales viennent ensuite.

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Présentation de l'enquête : évaluation des besoins et attentes de la population en matière d'équipements publics

Après deux années de baisse de leur activité, les Travaux Publics abordent 2010 dans un contexte dégradé, marqué par des incertitudes sur les finances publiques et des inquiétudes liées à la détérioration des marges des entreprises. C'est dans ce contexte que la FNTP a confié à BVA la réalisation d'une enquête visant à cerner les besoins et attentes de la population de chaque région en matière d'équipements publics pour développer un argumentaire auprès des élus locaux en faveur de l'investissement en infrastructures.

Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, au sein de chaque région, selon la méthode des quotas sur la base des données INSEE de référence. Au total, 5 916 personnes ont été interrogées du 10 au 21 février 2010. L'importance de l'échantillon a ainsi permis de réaliser des analyses régionales.

En effet, cette initiative avait pour but d'interpeler les élus à l'approche des élections régionales en s'appuyant sur les besoins et attentes de la population en matière d'équipement public pour les inciter à investir

Après avoir cerné les grandes préoccupations des français, cette enquête a permis de mesurer leur niveau de satisfaction vis-à-vis seize types d'équipements publics. Partant de ce constat, ils ont eu à évaluer pour chacun d'eux si la situation s'était améliorée ou dégradée au cours des quatre à cinq dernières années. Enfin, et en direction des élus, il leur a été demandé de définir des priorités d'investissements parmi ces équipements.

Pour être en phase avec les réalités locales, les personnes interrogées ont eu à se prononcer sur une liste de projets dans chaque région afin de déterminer ceux qui leur paraissent prioritaires.



TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

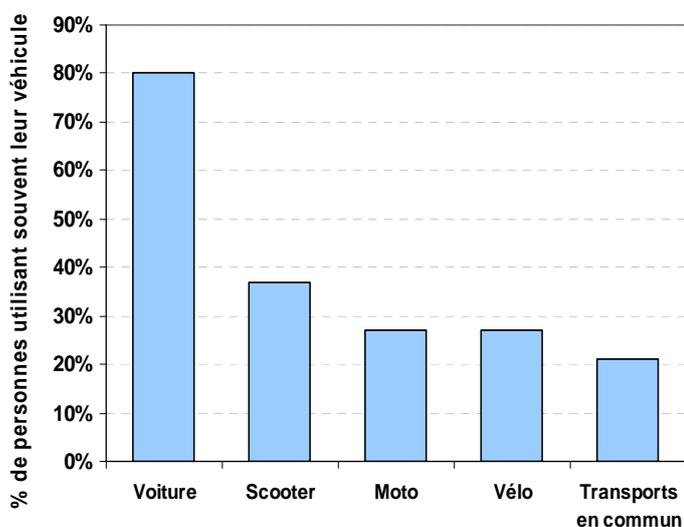
De fortes attentes de la population pour la modernisation et l'entretien des infrastructures de transport

Alors que l'utilisation des véhicules motorisés occupe une place essentielle dans les déplacements quotidiens de la population, le sondage BVA révèle une insatisfaction de cette dernière concernant les réseaux routiers et la voirie. Il montre également une attente forte vis-à-vis du développement d'infrastructures de transport en commun et le plébiscite vis-à-vis de la construction de nouvelles lignes à grande vitesse.

■ Le constat d'une insatisfaction nationale concernant le réseau routier et la voirie

1. Une utilisation très importante de la voiture et des véhicules motorisés

✓ Les véhicules motorisés ont une fréquence d'utilisation importante



La sévérité du jugement porté globalement sur le réseau routier actuel et à l'ensemble de la voirie s'explique par l'importance de ces derniers dans le quotidien de la population. 80% des répondants ont en effet déclaré utiliser fréquemment leur voiture (dont 60% une à plusieurs fois par jour). Plus généralement, les véhicules motorisés (voitures, scooters et motos) sont les modes de transport privilégiés dans la mobilité quotidienne des habitants notamment en zones rurales.

Des nuances régionales existent cependant dans l'utilisation de la voiture : Dans les régions du Sud-Est (Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes, PACA et

Languedoc-Roussillon) ainsi que l'Alsace et l'Ile-de-France, l'utilisation est moins intensive que la moyenne nationale.

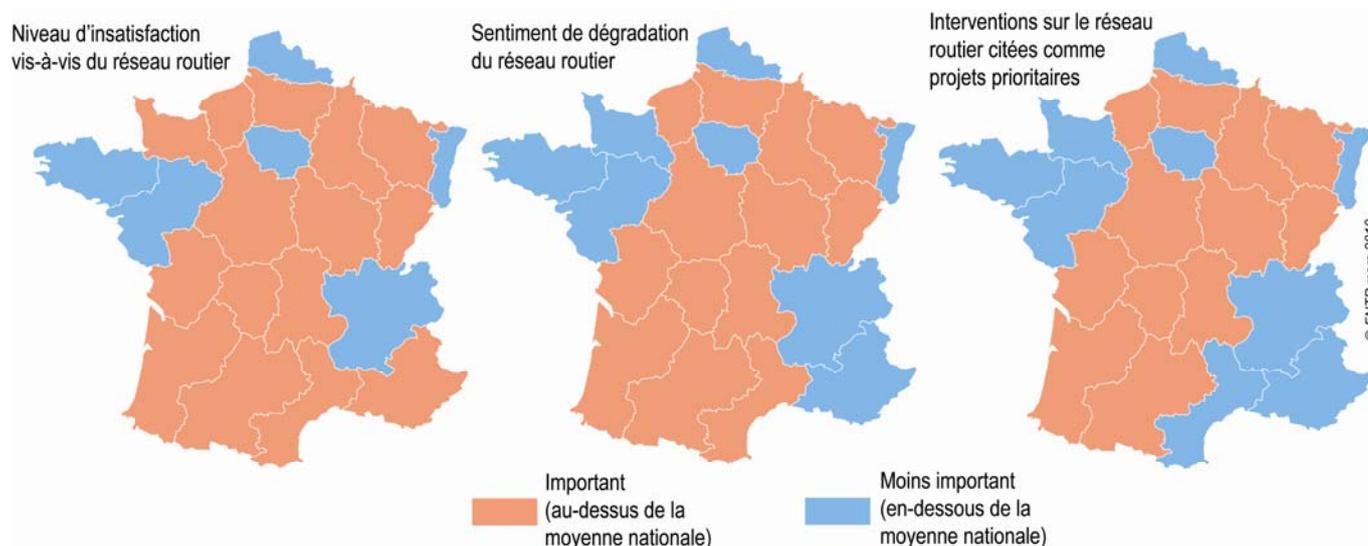
27% des répondants utilisent fréquemment le vélo pour leurs déplacements. Ce chiffre est d'autant plus important que les usagers de ce mode de transport sont plus sensibles à la qualité du réseau routier et à la circulation que ce soit en termes de sécurité, de qualité des revêtements ou du marquage au sol. Ce chiffre cache de fortes disparités régionales. Dans les régions du Nord, le vélo est moins fréquemment utilisé.

Le manque de politiques incitatives et d'adaptation des réseaux de circulation à ce type de véhicules peuvent expliquer ces différences régionales. Enfin, le caractère industriel de certaines de ces régions n'incite pas à ce type de déplacements (les zones industrielles sont difficilement praticables à vélo). La population de PACA privilégie quant à elle largement l'utilisation du scooter à celle du vélo (63% contre 19%). Enfin, l'utilisation du vélo est encore très faible en Ile-de-France (20% seulement).

2. Typologie régionale de la perception du réseau routier

Les routes et la voirie font partie des équipements où le niveau de satisfaction est le plus faible (57% et 48% seulement des répondants se disent satisfaits). Ils sont classés respectivement en 10^{ème} et 13^{ème} position dans le classement des 16 équipements cités dans le questionnaire évaluant le pourcentage de satisfaction.

✓ Régions où les usagers sont insatisfaits du réseau routier



Cette faible satisfaction s'explique par deux raisons : En ce qui concerne les routes, les usagers sont pénalisés par la congestion des entrées d'agglomération au cours de leurs déplacements quotidiens et notamment les déplacements domicile-travail. 53% des répondants évaluent la durée moyenne de ce déplacement à 20 min et plus (jusqu'à 68% des répondants pour l'Île-de-France, 60% pour Midi-Pyrénées et 58% pour la Haute-Normandie).

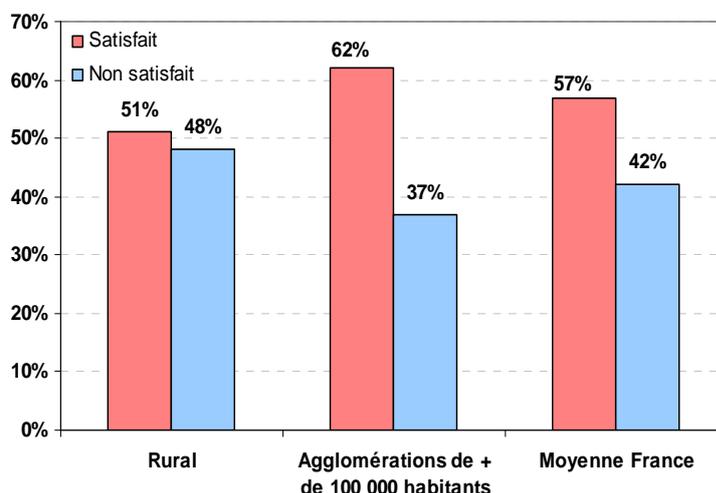
L'insatisfaction liée à l'état de la voirie s'explique par les problèmes de sécurité que rencontrent les usagers dans leurs déplacements quotidiens. Les pistes cyclables, de plus en plus nombreuses, sont parfois dessinées sur les couloirs de bus, les cyclistes prenant le risque de circuler à côté de ces véhicules quand ce n'est pas au milieu des automobiles. L'insatisfaction est également liée aux difficultés de circuler librement et en sécurité sur les accès dits « piétonniers ».

Dans six régions seulement, la satisfaction vis-à-vis de réseau routier est très supérieure à la moyenne nationale. Rhône-Alpes (68%) et Pays-de-la-Loire (67%) sont en-tête des régions où la population est la plus satisfaite de son réseau. Les régions où la population est la moins satisfaite sont le Limousin (42%) et la Haute-Normandie (44%).

Il existe par ailleurs, une très forte corrélation entre le niveau d'insatisfaction vis-à-vis du réseau routier, le sentiment d'une dégradation de l'état du réseau et le choix de la rénovation et de l'extension du réseau routier comme action prioritaire des élus au niveau des équipements publics (voir Cartes). Pour la voirie, le sentiment d'insatisfaction se manifeste surtout dans les régions du sud-ouest de la France.

3. Typologie des attentes en fonction du niveau d'urbanisation

✓ Dans les zones très urbanisées, la population est plus satisfaite du réseau routier



Le graphique ci-dessus montre que le niveau de satisfaction vis-à-vis du réseau routier augmente avec le niveau d'urbanisation. Ce niveau est très élevé dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants (62%) et en-dessous de la moyenne nationale (57%) pour les régions situées en zone rurale (51%).

Plusieurs explications peuvent être apportées : Dans les zones rurales, il n'y a pas d'alternatives à la route comme mode de déplacements. Les usagers sont donc contraints d'utiliser leurs voitures et effectuent des trajets de longue durée qui peuvent favoriser leur mauvaise perception des déplacements quotidiens.

Même si d'importants efforts ont été réalisés sur le réseau routier départemental, la qualité du marquage, de la signalisation est sans doute moins bonne au niveau des petites routes communales

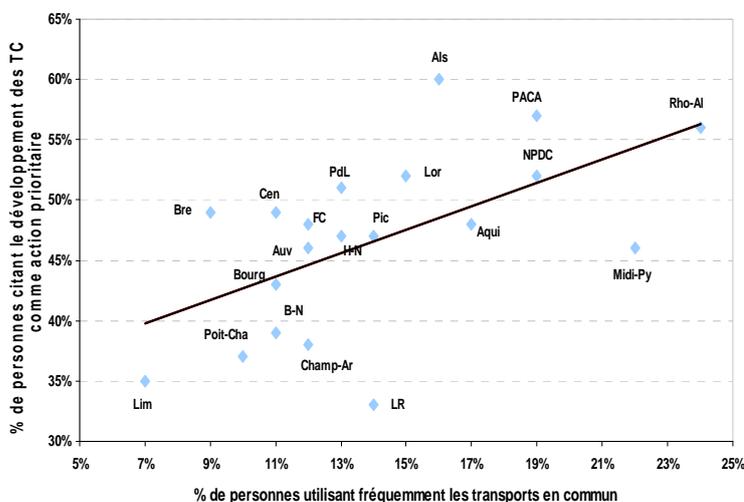
(nombreux nids de poules, pas d'éclairage sur les routes de villages, pas d'entretien de viabilité hivernale, pas de sablage pendant les périodes de gel...). De plus, la période de réalisation du sondage (hiver) a pu accentuer la perception négative de l'état du réseau.

Enfin, la construction de nombreuses autoroutes a facilité le désenclavement des régions rurales mais l'accès à ce réseau principal est encore difficile dans beaucoup de départements et communes.

■ L'amélioration des déplacements : une priorité dans le quotidien des usagers des transports

1. La population plébiscite le développement des grands projets de modernisation du réseau ferré

✓ **La satisfaction vis-à-vis des transports en commun croît avec l'augmentation de l'offre**



Beaucoup de régions sont encore très défavorisées en ce qui concerne la qualité des liaisons ferroviaires entre les principales villes et entre ces dernières et leur banlieue.

Ceci explique la faible satisfaction vis-à-vis de l'offre de transports en commun dans certaines régions. Les attentes sont fortes pour le développement du réseau ferroviaire : quand on interroge la population sur les grands équipements à réaliser en priorité, 32% citent des projets ferroviaires comme prioritaires.

Le graphique ci-contre montre que le niveau de satisfaction croît globalement en fonction de la

fréquence d'utilisation des transports en commun et donc de l'offre. Ainsi ce n'est pas la qualité des infrastructures qui est remise en cause mais le manque de possibilité des déplacements.

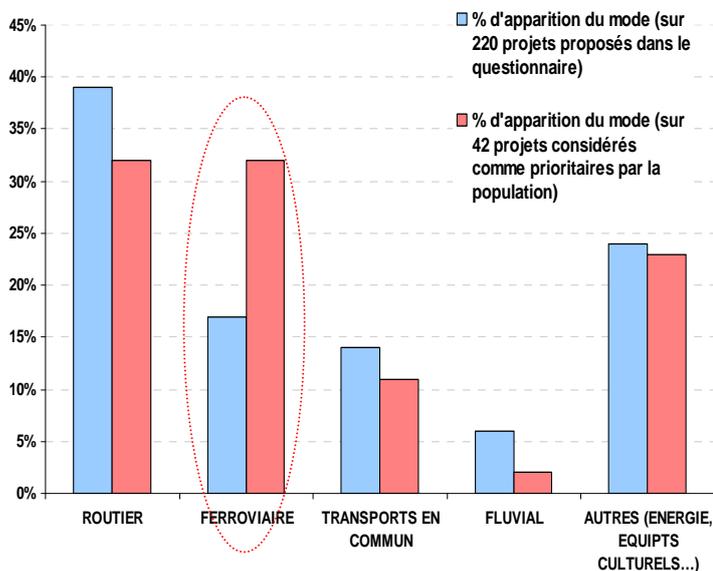
En Basse-Normandie, Picardie, Poitou-Charentes, Limousin ou Auvergne, le niveau de satisfaction ne dépasse pas 40%. Dans ces régions, le manque d'infrastructures ferroviaires est une cause d'enclavement. En Basse-Normandie, il est actuellement quasiment impossible de circuler en train du Nord au Sud de la région. Quant au Limousin et à l'Auvergne, le Plan Rail a pour objectif de redynamiser le réseau de desserte intra-régional et permettre ainsi aux habitants des départements éloignés de la capitale régionale de se déplacer en transports en commun.

En Haute-Normandie, la modernisation de la ligne Paris-Le Havre, jugée prioritaire par 33% des répondants, est un exemple-type de la nécessité d'offrir aux habitants de toutes les régions un accès optimal à la capitale.

On constate que les habitants des régions dotées de LGV ou de voies TGV semblent davantage satisfaits de leur réseau de transport en commun : c'est le cas pour Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou encore Nord-Pas-de-Calais.

De plus, la population plébiscite la construction de lignes à grande vitesse. De nombreux projets apparaissent comme prioritaires : la LGV entre Marseille et Nice, la LGV entre Poitiers et Limoges, la LGV entre Montpellier et Perpignan... Seule la LGV Sud Europe Atlantique dans le sud-ouest de la France semble moins prioritaire aux yeux des habitants que la modernisation de certains axes routiers.

✓ Une attente forte pour le développement et la modernisation du réseau ferroviaire



2. Une demande importante pour la réalisation des contournements d'agglomération

De nombreux contournements d'agglomération et élargissements de voies sont en effet plébiscités par la population. La décongestion des entrées de ville est un enjeu majeur de l'aménagement local depuis le développement de la périurbanisation multipliant les déplacements quotidiens entre le domicile de banlieue et les centres-villes.

Outre la francilienne, on peut citer plusieurs projets dans les autres régions qui concernent l'amélioration des déplacements domicile-travail et qui sont cités par les habitants comme projets prioritaires : le contournement autoroutier de Caen (Basse-Normandie), le grand contournement autoroutier de Strasbourg (Alsace), le contournement autoroutier d'Orléans (Centre), le contournement routier de Nice (PACA).

Enfin, malgré l'annulation du contournement de Bordeaux, ce dernier reste fortement plébiscité par les usagers. Ceci montre la lucidité des habitants percevant l'utilité de projets améliorant leurs déplacements quotidiens.

■ Conclusion : inclure le développement des infrastructures dans une politique globale d'aménagement du territoire

Les infrastructures de transport sont le support des déplacements quotidiens de la population. Cette dernière est donc particulièrement sensible à leur qualité, à l'extension des réseaux et à l'entretien des infrastructures existantes. En effet, les déplacements peuvent peser fortement sur la qualité de vie des habitants d'une région si le réseau est usagé ou si la circulation est altérée par des encombrements.

L'enquête a révélé l'insatisfaction de la population vis-à-vis de la qualité du réseau routier et les attentes fortes pour le développement du réseau ferroviaire. Cette insatisfaction se traduit dans les priorités d'action exprimées par les français en direction des élus.

Elise Poulain
poulaine@fntp.fr

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Les réseaux de transports en commun, une priorité des zones urbaines

Une forte attente vis-à-vis des transports collectifs ressort principalement et logiquement dans les grandes agglomérations où ils sont le plus souvent utilisés. L'unité urbaine de Paris se distingue particulièrement. Ce n'est pas anodin si la campagne des élections régionales en Ile-de-France s'est longuement étendue sur le sujet.

■ Les réseaux de transports en commun : préoccupation essentielle, satisfaction variable

1. Une préoccupation majeure

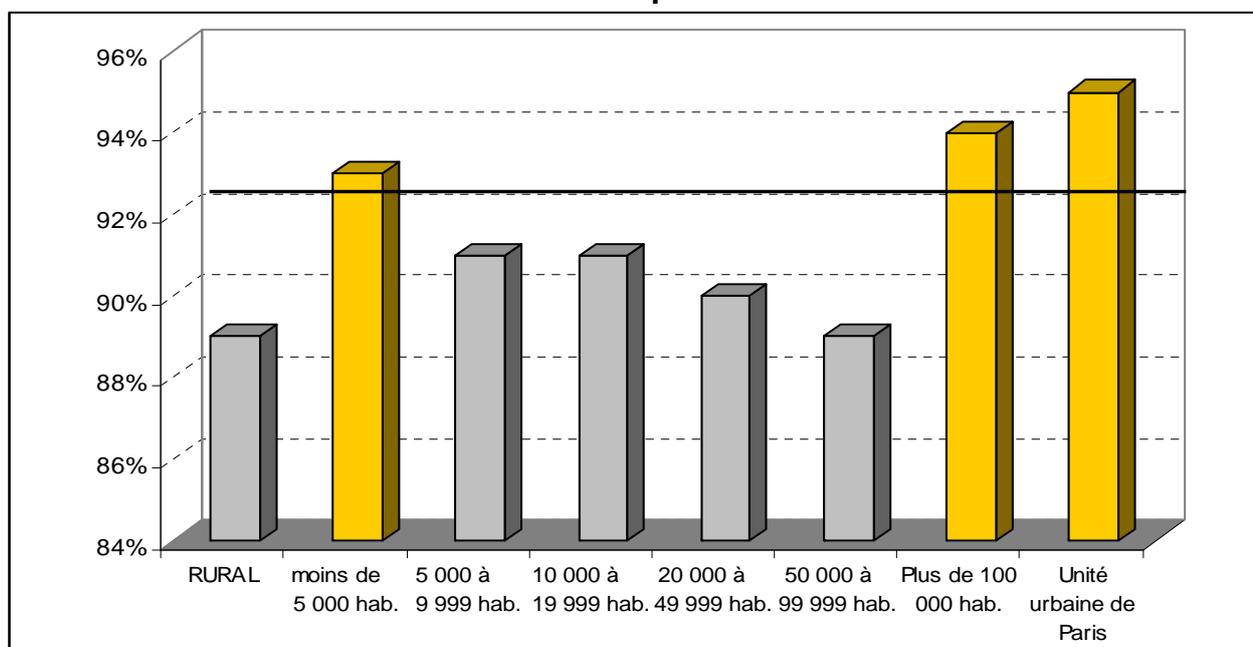
Les réseaux de transports en commun (métro, tramway, bus, trains...) sont une préoccupation essentielle de la vie quotidienne des Français même si ce n'est pas la principale. Elle est importante pour 92 % d'entre eux, derrière des sujets tels que le logement, le cadre de vie/propreté, la santé ou l'éducation.

C'est globalement dans les régions les plus urbanisées ou qui possèdent au moins une aire urbaine très importante que cette proportion est la plus élevée : 94 % en Ile-de-France et en Midi-Pyrénées, 93 % en PACA. L'inverse est encore plus marqué. Cette proportion est la plus faible

dans les régions françaises les moins denses : Franche-Comté (86 %), Limousin (86 %), Champagne-Ardenne (89 %), Auvergne (90 %) et Bourgogne (90 %).

Les transports collectifs sont naturellement plus développés et de formes plus variées dans les zones urbanisées : les lignes de métro et de tramway se concentrent dans les agglomérations les plus importantes. Il est donc plus pertinent de raisonner par taille d'agglomération plutôt que par région. On concentrera l'analyse sur les milieux urbains où cette question des transports est la plus sensible.

Importance des transports et des déplacements en tant que préoccupation dans la vie quotidienne



Lecture : 95% des sondés de l'unité urbaine de Paris qualifient la question des transports en commun et des déplacements comme importante (essentielle, très importante ou plutôt importante).

2. Une satisfaction correcte dans les plus grandes agglomérations

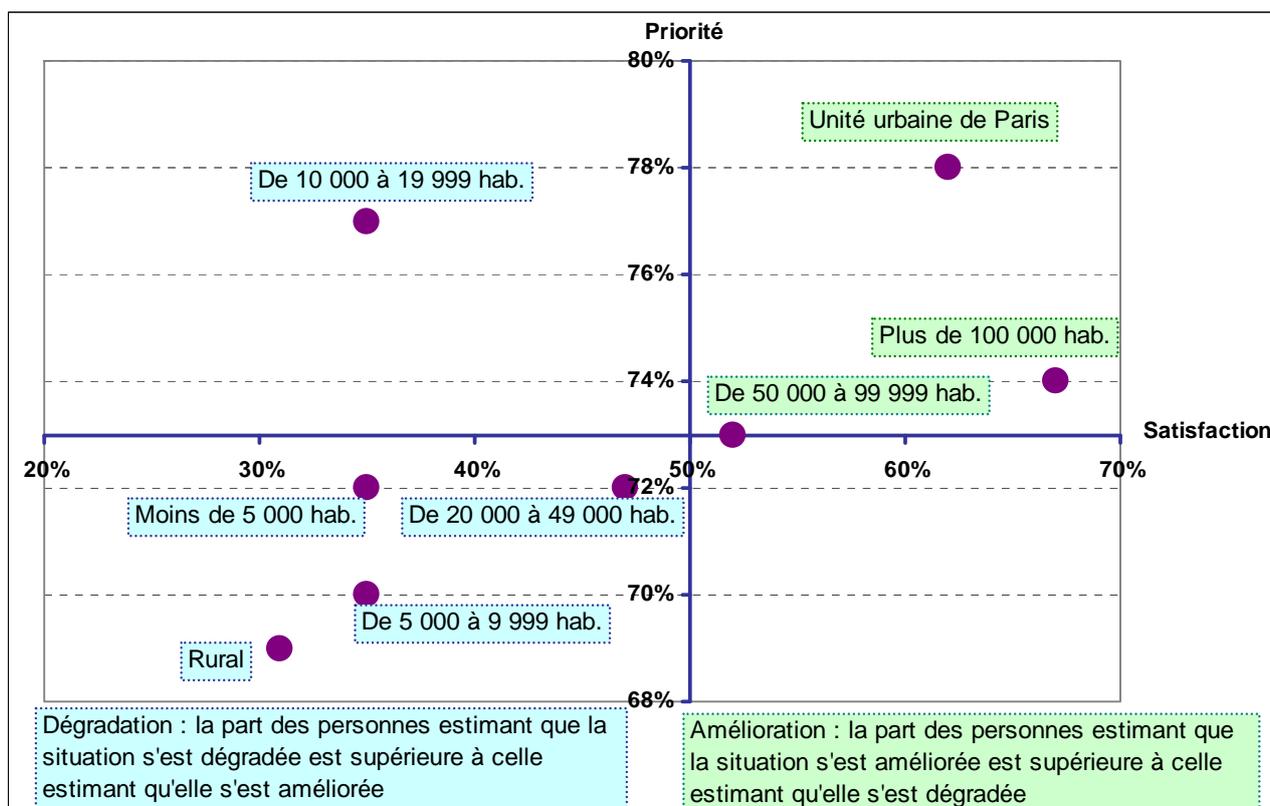
Les transports collectifs rencontrent une satisfaction moyenne puisque 50 % des Français seulement sont satisfaits de leurs réseaux de transports. Il s'agit de l'équipement pour lequel le plus grand nombre de personnes s'est déclaré « pas du tout satisfait », soit 18% de l'échantillon national.

Quatre régions se distinguent par des taux de satisfaction significativement plus élevés que la moyenne : l'Alsace (60%), l'Île-de-France (58%), le Nord-Pas-de-Calais (57%) et Rhône-Alpes

(56%). Cela peut sans doute s'expliquer par des réseaux développés à Strasbourg, Paris, Lille et Lyon. La région PACA portée par Marseille est également supérieure à la moyenne.

C'est d'ailleurs dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants que le niveau de satisfaction se révèle le plus élevé puisqu'il atteint 67 %. Elles sont suivies par l'unité urbaine de Paris, 62 % de satisfaits, et les villes de 50 000 à 99 999 habitants avec 52 % de satisfaits.

Situation des agglomérations par taille en fonction du niveau de satisfaction et du niveau de priorité des transports en commun



■ Une priorité forte mais variable selon les zones

1. Une évolution contrastée des réseaux de transports collectifs

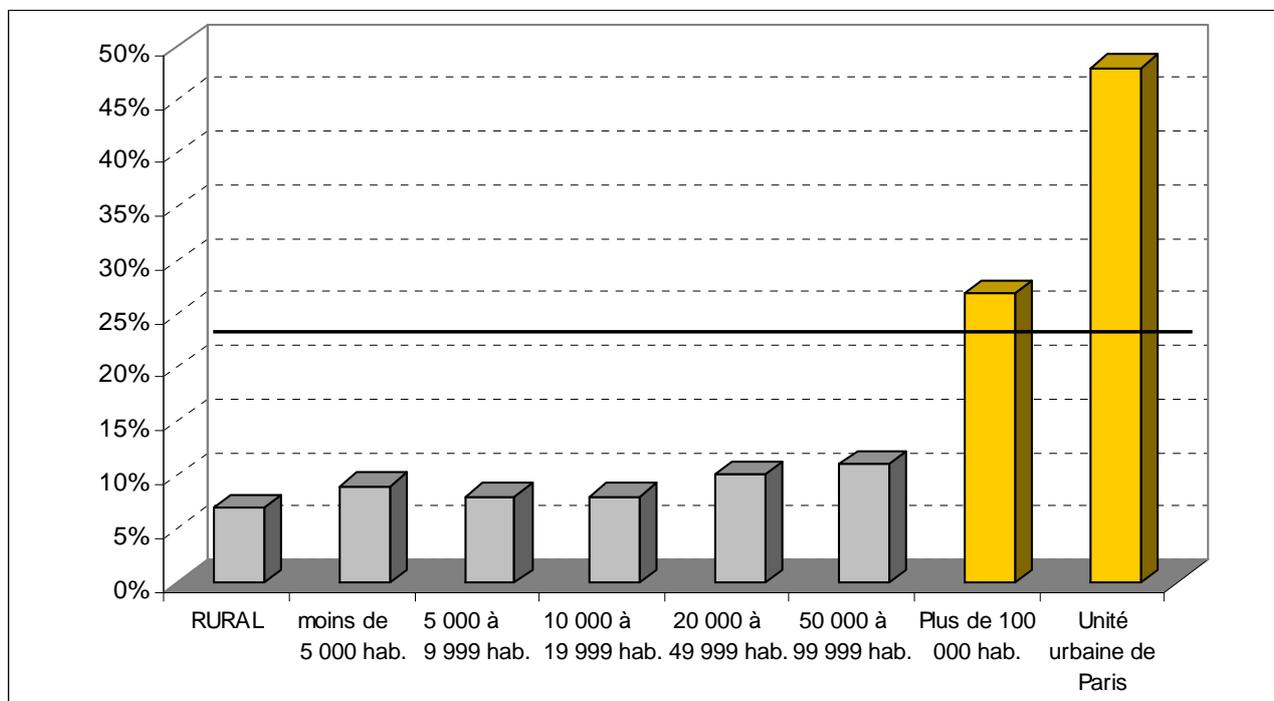
Cette répartition entre agglomérations « satisfaites » et « moins satisfaites » se retrouve globalement dans l'appréciation de l'évolution de la situation des transports en commun ces 4 à 5 dernières années. La part des personnes considérant que les réseaux de transports en commun se sont améliorés est plus élevée dans les communes de plus de 100 000 habitants (41 %) et en région parisienne (31 %) qu'au niveau national (26%).

Inversement la part des individus pensant que les réseaux de transport se sont dégradés est supérieure à la moyenne nationale (19 %) dans les zones rurales (22 %) et les communes de moins de 20 000 habitants.

A noter que 21 % des habitants de la zone urbaine de Paris pensent que la situation des réseaux de transports en commun s'est détériorée, 2 points de plus qu'au niveau national, et 31 % pensent qu'elle s'est améliorée. Cette ambivalence peut montrer une certaine prise en compte des efforts effectués pour développer le réseau francilien (prolongement de lignes de métro, développement des lignes de tramway,

Noctilien...) mais souligne également les problèmes rencontrés : saturations de certaines lignes de RER et de métro, manque de liaisons inter-banlieues, temps de parcours trop longs...

Part des répondants utilisant fréquemment les transports en commun (plus de 3 jours par semaine)



2. Les transports en commun sont une priorité d'où un certain nombre de projets sollicités

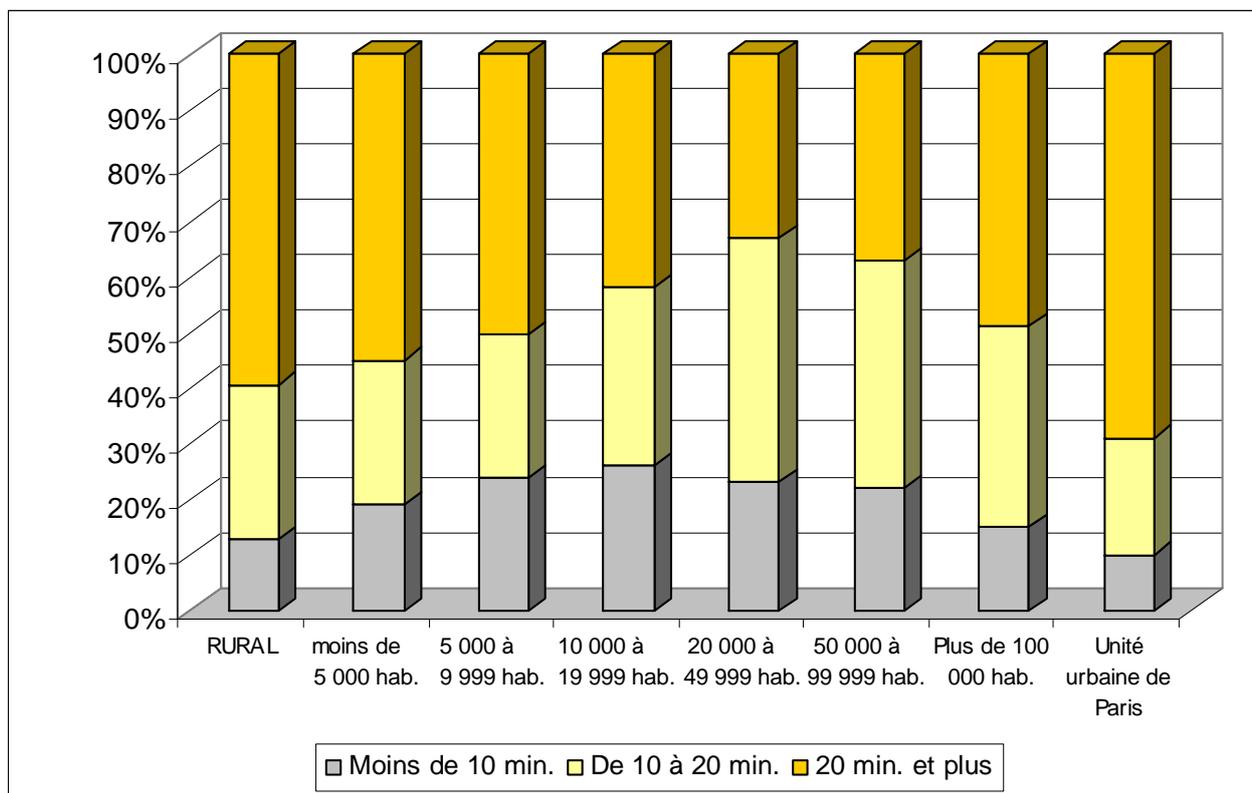
73 % des répondants jugent le développement ou l'amélioration des réseaux de transports en commun comme prioritaire ou important. Près d'un Français sur quatre positionne ces équipements de transports parmi les trois équipements prioritaires derrière les équipements de santé et les logements sociaux mais devant les équipements scolaires et les routes. Les réseaux de transport sont jugés prioritaires ou importants par 78 % des répondants de la zone urbaine de Paris. Les personnes interrogées venant des zones rurales sont moins nombreuses à partager cet avis, 69 %. L'utilisation de la voiture y est beaucoup plus répandue que dans l'unité urbaine de Paris par exemple. Mais c'est dans ces deux cas extrêmes que le temps de trajet domicile-travail est le plus long : 60 % en zone rurale et 69 % dans l'unité urbaine de Paris mettent plus de 20 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail contre 53 % au niveau national (cf. graphique page suivante).

Une des questions du sondage demandait de classer une série de projets par ordre d'intérêt. Il

est impossible de comparer les régions entre elles puisque chaque liste de projets était différente, et le nombre et la nature des projets étaient variables. Pourtant, il apparaît que dans certaines régions, les projets de transports collectifs sont particulièrement sollicités. C'est le cas dans les régions qui considèrent les transports en commun comme étant prioritaires : plus d'un Franciliens sur deux mettent le métro en rocade autour de Paris et le développement des lignes de tramway parmi les trois projets prioritaires (sur 19 projets) à réaliser. 78 % des habitants de Midi-Pyrénées classe le prolongement du métro parmi les trois projets les plus importants et 46 % des Rhône-alpins font de même avec le prolongement du réseau de tramway à Lyon.

Cependant des régions qui jugent ces équipements de transports collectifs moins prioritaires ont également une forte attente vis-à-vis de certains projets. Parmi les trois projets prioritaires à réaliser, 53 % des Auvergnats choisissent le prolongement du tramway de Clermont-Ferrand, 57 % des Bas-Normands l'extension du réseau de transports collectifs à Caen, 76 % des habitants de Poitou-Charentes la modernisation des lignes ferroviaires régionales.

Temps de trajet domicile – travail des personnes interrogées en fonction de la taille de leur ville de résidence



■ Conclusion

On a, de façon schématique, d'un côté les zones rurales, les petites et les moyennes communes dans lesquelles l'offre de transports collectifs est limitée et ne constitue pas une préoccupation majeure. C'est pourtant une source d'insatisfaction sans être le thème prioritaire d'action. On retrouve ici l'Auvergne, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, le Limousin, la Picardie. Dans ces régions, la voiture est le mode de déplacement privilégié compte-tenu des distances parcourues (trajet domicile-travail par exemple) et de l'offre de transports en commun limitée.

De l'autre côté on trouve les zones urbaines de grande taille et les régions les plus urbanisées

dans lesquelles il existe un réseau développé de transports collectifs et pour lesquelles cela constitue un sujet plus préoccupant. La satisfaction y est plus grande mais les attentes plus fortes même dans le cas où la situation s'est améliorée ces dernières années. C'est par exemple le cas de l'Île-de-France : certains habitants bénéficient des efforts faits pour développer le réseau mais d'autres doivent faire face à la saturation de certaines lignes. On peut citer dans ce cas Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Les projets en cours et à venir pour développer les réseaux franciliens, lyonnais, toulousains et marseillais notamment permettront sans doute de faire évoluer les perceptions des habitants.

Sylvain Siméon – simeons@fnpt.fr

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Eau potable & Assainissement : satisfaction des français mais disparités régionales

Sur l'ensemble du territoire, plus de 75% des personnes interrogées ont déclaré être satisfaites des infrastructures dédiées à l'eau et l'assainissement. Ce thème n'apparaît en conséquence pas comme prioritaire, les personnes interrogées étant globalement satisfaites des efforts réalisés par les élus. Ces résultats positifs n'effacent cependant pas les disparités régionales.

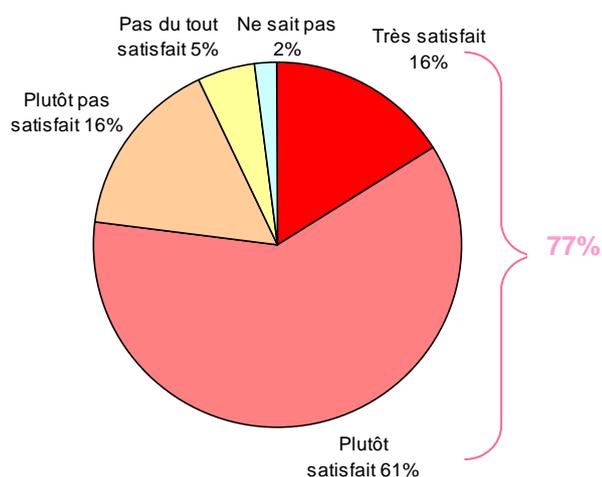
■ Un niveau de satisfaction globalement élevé mais des disparités géographiques

Les français interrogés sont dans l'ensemble satisfaits des infrastructures assurant la distribution en eau potable et l'assainissement des eaux usées : le **taux moyen de satisfaction des équipements est de l'ordre de 77%**. Les infrastructures dédiées à l'eau potable et à l'assainissement arrivent ainsi en tête, ex-æquo avec les réseaux électriques.

Normandie, la Champagne-Ardenne et la Picardie affichent les plus faibles niveaux de satisfaction.

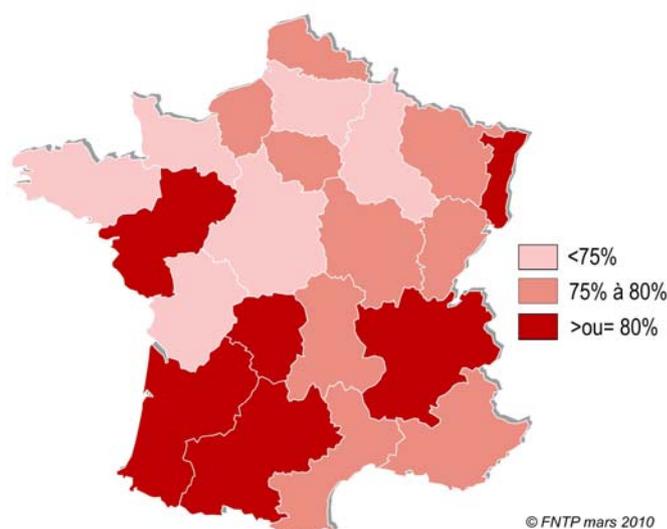
✓ Taux de satisfaction par région

✓ Satisfaction des français interrogés en matière d'eau potable et d'assainissement



Source : FNTP, 2010
(Enquête BVA/FNTP)

Des disparités régionales existent néanmoins. Plus de 80% des habitants interrogés en Pays de la Loire, Alsace, Midi-Pyrénées, Aquitaine, et dans les régions Limousin et Rhône-Alpes sont satisfaits des infrastructures liées à l'eau. A contrario ; la Bretagne, le Centre, la région Poitou-Charentes, la Basse-



Source : FNTP, 2010
(Enquête BVA/FNTP)

Les régions ayant obtenu un taux de satisfaction inférieur à 75% semblent être les plus confrontées à des facteurs de dégradation qualitative de l'eau. En Picardie et dans le Centre, la part de la population desservie par une eau non-conforme pour le paramètre microbiologique (organismes pathogènes) est par exemple plus importante que la moyenne nationale (4,9%). De même, la Basse-Normandie et la Champagne-Ardenne sont particulièrement exposées aux pollutions diffuses liées à l'utilisation de produits phytosanitaires. Ces régions, au profil plutôt « agricole », sont aussi particulièrement exposées aux nitrates : la part des surfaces classées en zones vulnérables à la pollution par les nitrates est supérieure à la moyenne

nationale (44,7%) et atteint 100% pour la région Bretagne.

✓ **Zones vulnérables à la pollution par les nitrates : comparaisons régionales**

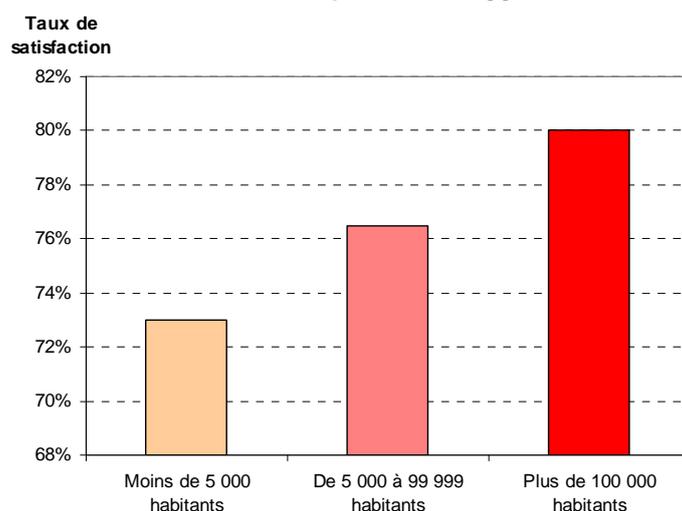
	% des surfaces classées en zones vulnérables
France métropolitaine	44,7
Basse-Normandie	57,0
Bretagne	100,0
Centre	54,6
Champagne-Ardenne	87,1
Picardie	87,5
Poitou-Charentes	81,3

Source : FNTP, 2010
(Données : IFEN, 2007)

Des disparités apparaissent aussi entre zones rurales et zones urbaines. Les personnes interrogées dans les communes inférieures à 5 000 habitants présentent un taux de satisfaction moyen de 73% qui atteint 80% en zone urbaine de plus de 100 000 habitants. En zone rurale, la part des logements individuels non-raccordés au système d'assainissement collectif est plus importante qu'en zone urbaine : 50% des logements équipés d'installations d'Assainissement-Non-Collectif (ANC)

se situent dans des communes de moins de 1 000 habitants. Le taux de satisfaction plus faible chez les habitants des zones rurales peut être lié à l'installation des systèmes individuels d'ANC nécessaire en zones rurales devant être en partie gérée par les particuliers, alors qu'en zones urbaines, ces dispositifs sont entièrement pris en charge par les services des collectivités compétentes.

✓ **Taux de satisfaction par taille d'agglomération**



Source : FNTP, 2010
(Enquête BVA/FNTP)

■ Amélioration globale de l'eau et de l'assainissement pour 21% des français

En moyenne, **21% des répondants ont constaté une amélioration de l'eau distribuée et de l'assainissement (qualité, disponibilité) au cours des 5 dernières années.** A contrario, la situation s'est dégradée pour 9% des personnes interrogées.

Peu de différences dans les réponses sont ici perceptibles entre zones rurales et zones urbaines. En revanche, **des disparités régionales ressortent nettement.**

Ainsi, **plus de 30% des habitants de Champagne-Ardenne ont constaté une amélioration de l'eau potable et de l'assainissement** et sont ainsi conscients des efforts réalisés par les élus pour rattraper le retard régional et améliorer la satisfaction des habitants (le taux de satisfaction régional étant dans les plus faibles).

Pour la région Rhône-Alpes en revanche, seuls 17% des habitants ont constaté une amélioration, alors que 11% des habitants constatent une dégradation. Ce résultat n'est pas alarmant : plus de 80% des habitants déclarant être satisfaits, la marge de progression est moins importante que dans des régions à faible taux de satisfaction.

La situation est cependant plus préoccupante pour certaines régions à faibles taux de satisfaction et dans lesquelles les habitants ont constaté une dégradation notoire de l'eau et de l'assainissement de leurs eaux usées ces 5 dernières années. C'est le cas de la Basse-Normandie, de la Bretagne, de la Picardie et de la région Poitou-Charentes. Ces régions présentent un taux de satisfaction inférieur à 75%, et plus de 13% des habitants ont constaté une dégradation (17% pour la Basse-Normandie). **Les habitants de ces quatre régions ont donc des attentes manifestes** en matière d'équipements liés à l'eau et à l'assainissement.

■ Objectif : consolider les réseaux & les installations de traitement et d'assainissement

Face à 17 familles d'équipements, les français ont dit quelles étaient celles qui devaient être traitées en priorité. La construction et/ou la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement sont arrivés en **11^{ème} position**. En moyenne, seulement **12% des français ont cité « l'eau et l'assainissement » dans les trois premières actions prioritaires**.

Les réseaux d'eau et d'assainissement doivent donc être consolidés pour l'ensemble des français, mais ces actions ne sont pas urgentes. Les équipements de santé, d'équipements et de logements sociaux ou encore de rénovation de la voirie passent largement en tête des actions prioritaires.

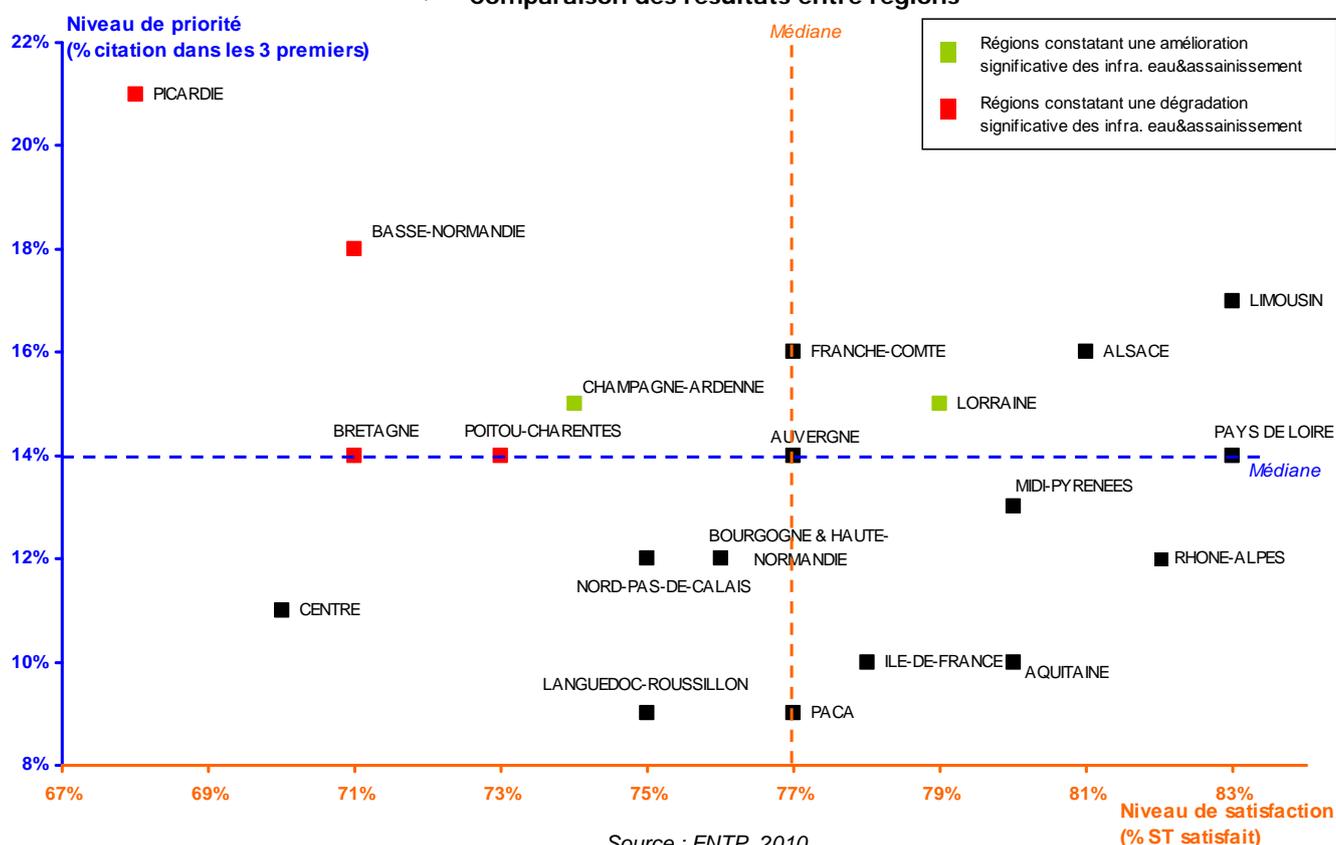
En Picardie, Basse-Normandie et Champagne-Ardenne, régions dans lesquelles les habitants semblent les moins satisfaits, l'eau et l'assainissement ressortent logiquement comme des priorités. Mais le lien entre niveau de priorité et niveau de satisfaction n'est pas clairement établi, puisque dans le Limousin ou en Alsace par exemple, l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sont relativement prioritaires alors même que les habitants semblent satisfaits.

La situation la plus confortable pour les élus semble être celle des régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Ile-de-France et Aquitaine : les habitants sont relativement satisfaits, et n'ont pas d'attentes manifestes en matière de construction ou d'amélioration des réseaux.

A noter la situation particulière de la région Centre : ses habitants ne sont pas satisfaits, mais relèguent l'eau et l'assainissement en dernière position. L'enclavement naturel de la région rend plus prioritaires des actions relevant de l'ouverture régionale : les routes, les réseaux de transport en commun et les réseaux de télécommunication sont ainsi plus prioritaires pour les habitants du Centre que dans d'autres régions.

Les résultats de l'enquête sont donc dans l'ensemble relativement satisfaisants pour l'eau et l'assainissement, mais **des variabilités interrégionales apparaissent**. Que ce soit en termes de satisfaction, d'amélioration des équipements ou encore de priorité accordée à la construction ou à la rénovation des infrastructures dédiées à l'eau potable à l'assainissement, certaines régions sont dans des situations plus inconfortables que d'autres.

✓ Comparaison des résultats entre régions



Source : FNTF, 2010
(Enquête BVA/FNTF)

Laëtitia BOMPÉRIN

bomperin@fntp.fr
Territoires & Infrastructures

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Déchets : des français relativement satisfaits et une amélioration significative des équipements

Sur l'ensemble du territoire, 61% des personnes interrogées ont déclaré être satisfaites des infrastructures dédiées aux déchets. Par conséquent, les stations de traitement et de valorisation des déchets n'apparaissent pas comme des priorités. Les résultats sont relativement homogènes entre régions, avec toutefois des résultats plus préoccupants en régions PACA et Ile-de-France, où la production de déchets est la plus importante et où les populations sont les moins satisfaites des équipements qui leur sont dédiés.

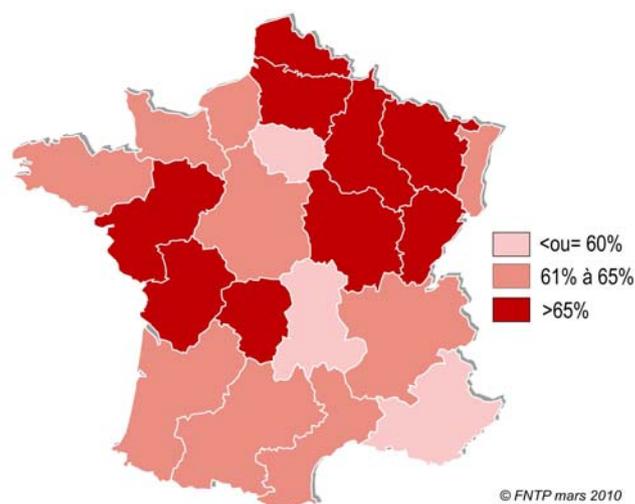
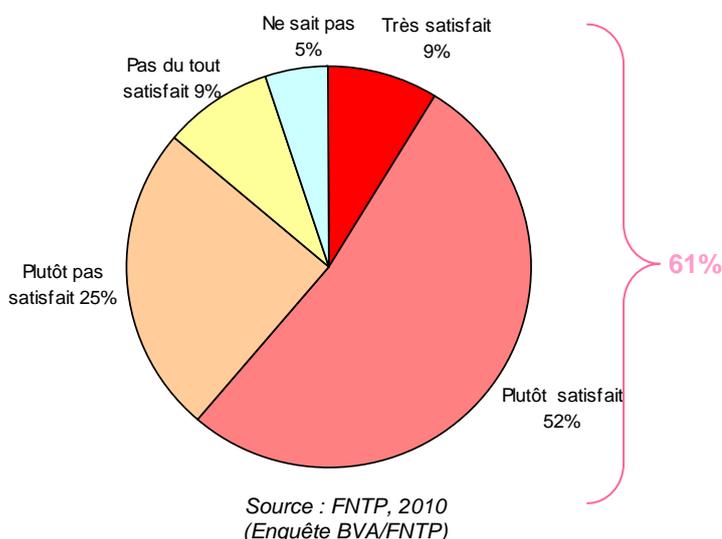
■ Les français relativement satisfaits des équipements dédiés aux déchets

61% des personnes interrogées sont satisfaites des stations de traitement et de valorisation des déchets. Ces installations arrivent ainsi en **9^{ème} position sur 16 familles d'équipements**.

en Auvergne avec un taux de satisfaction inférieur à 56%.

✓ Taux de satisfaction par région

✓ Satisfaction des français interrogés sur les équipements dédiés aux déchets



Source : FNTF, 2010 (Enquête BVA/FNTF)

Les résultats sont assez homogènes entre régions. Les pourcentages les plus élevés sont localisés dans le nord-est et l'ouest : la Bourgogne, la Franche-Comté, le Limousin, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes obtiennent des taux de satisfaction supérieurs à 65%. A contrario, les populations sont les moins satisfaites sont en PACA, en Ile-de-France et

Les personnes les plus jeunes sont les moins satisfaites des installations de traitement et de valorisation des déchets: **le taux de satisfaction des 18-24 ans est de 58% contre 63% pour les plus de 50 ans.** Les plus jeunes sont aujourd'hui plus sensibilisés aux problématiques environnementales que leurs aînés, et notamment celle des déchets dans le cadre scolaire, ce qui pourrait expliquer leurs plus grandes attentes en matière d'équipements.

■ Amélioration significative du traitement des déchets depuis 5 ans

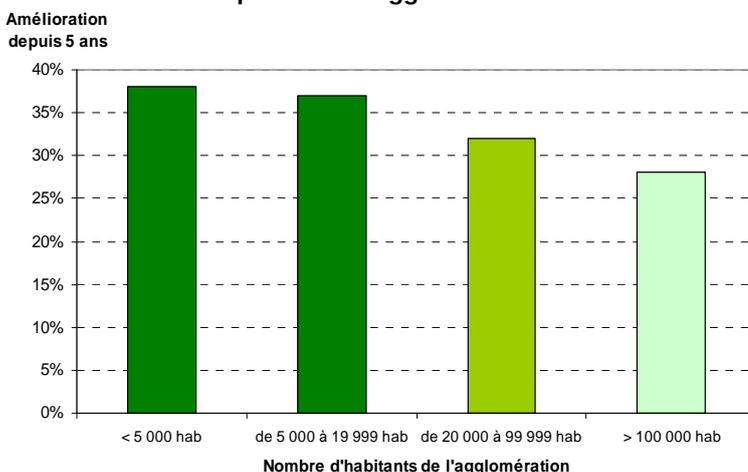
En moyenne, **32% des répondants ont constaté une amélioration** de la gestion des déchets au cours des 5 dernières années, ce qui place ces installations à la **3^{ème} place** sur les 16 familles d'équipements en terme d'amélioration. A contrario, **la situation s'est dégradée pour 13%** des personnes interrogées.

Des variabilités dans les réponses entre zones rurales et zones urbaines sont ici perceptibles : **l'amélioration est la plus forte dans les agglomérations de moins de 5 000 habitants.**

Plus de 37% des habitants de Champagne-Ardenne, Aquitaine, Pays de la Loire, Picardie, Limousin et Poitou-Charentes ont constaté une amélioration, ce qui correspond globalement aux mêmes régions qui se déclaraient satisfaites des équipements. Peu d'améliorations se font en revanche sentir pour les habitants d'Ile-de-France en matière de gestion des déchets.

Le traitement et la valorisation des déchets sont particulièrement délicats en région PACA : le taux de satisfaction des équipements dédiés aux déchets est le plus faible (47%) comparativement aux autres régions, seulement 26% des habitants ont constaté une amélioration au cours des 5 dernières années, et 23% de la population régionale a constaté une dégradation en matière de déchets. La situation des déchets est « congestionnée » en PACA : la production de déchets par habitant est supérieure à 500 kg par an, contre une moyenne nationale de 360 kg par habitant par an (*source : ADEME*). Elle peut même aller jusqu'à 650 kg dans les départements du littoral en raison d'une forte densité de population et d'une activité touristique intense. Aussi, moins de 5% des 3,8 millions de tonnes de déchets sont en moyenne triés et recyclés en PACA par an, contre 20% en Rhône-Alpes. Le taux de valorisation matière (tri et compostage) n'atteint que 10% contre 25% à l'échelle nationale. Les populations semblent être moins sensibilisées à la problématique « déchets », et les filières de valorisation restent actuellement insuffisamment développées en région PACA.

✓ Amélioration de la gestion des déchets par taille d'agglomération



Source : FNTP, 2010
(Enquête BVA/FNTP)

■ Les équipements de traitement ou de valorisation des déchets ne sont pas prioritaires

Face à 17 familles d'équipements, les français ont dit quelles étaient celles dont les élus devaient faire des actions prioritaires. La construction et/ou la rénovation des stations de traitement des déchets sont arrivés en **9^{ème} position**. En moyenne, **15% des français ont cité les déchets dans les trois premières actions prioritaires.**

Les installations dédiées aux déchets doivent donc être suivies et consolidées, comme les réseaux d'eau et d'assainissement, les réseaux électriques ou les éco-quartiers, mais ne sont pas prioritaires par rapport aux logements sociaux ou à la voirie.

Quelques **particularités régionales** ressortent dans les résultats. En Alsace et PACA, la gestion des déchets est plus prioritaire qu'ailleurs. L'Alsace est la région où les habitants sont les plus sensibilisés à la pratique du tri (30% des déchets triés et recyclés) et PACA celle où les habitants sont les moins satisfaits. C'est donc sans surprise que ces régions apparaissent dans le peloton de tête en terme de priorité accordée aux déchets.

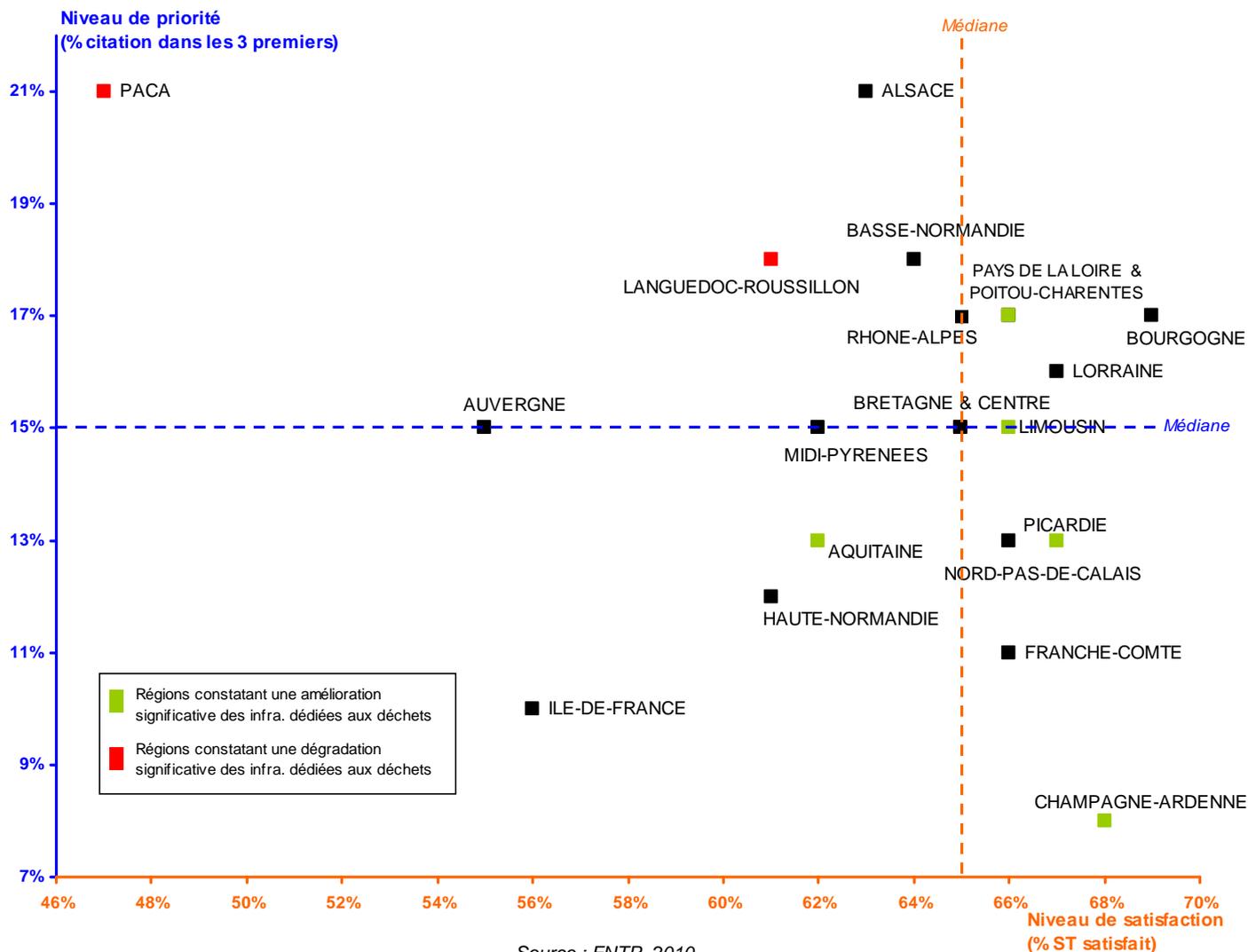
La situation la plus confortable pour les élus est celle de la Champagne-Ardenne : le taux de satisfaction en matière de déchets est élevé (68%) et seulement 8% des habitants font des déchets une action prioritaire. La gestion des déchets est aussi relativement

bien perçue par les habitants de Rhône-Alpes, alors que la région est la 2^{ème} région productrice de déchets avec près de 5 millions de tonnes produites en moyenne par an.

L'Île-de-France fait figure d'exception : les habitants sont insatisfaits et ne constatent pas d'amélioration sensible des équipements, mais les déchets ne sont pas pour autant prioritaires.

L'Île-de-France est pourtant la première région productrice de déchets avec près de 9 millions de tonnes produites par an, mais les problématiques environnementales de type « gestion des déchets » semblent être minoritaires par rapport aux problématiques sociales ou de transport.

✓ Comparaisons interrégionales des résultats



Source : FNTP, 2010 (Enquête BVA/FNTP)

Ce graphique reprenant les attentes et les niveaux de satisfaction par région montre bien le **caractère relativement « homogène » des résultats concernant les équipements dédiés aux déchets.**

La situation la plus préoccupante est celle de la région PACA, où les attentes des habitants sont nombreuses et le niveau de satisfaction faible, comme en Ile-de-France ou en Auvergne.

Dans les autres régions, les taux de satisfaction sont relativement homogènes, compris entre 61% et 69%, avec tout de même une variabilité interrégionale plus importante en matière d'attente des habitants en installations dédiées aux déchets.

Laëtitia BOMPÉRIN
bomperinl@fnfp.fr

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Réseaux électriques et éclairage public : une satisfaction élevée

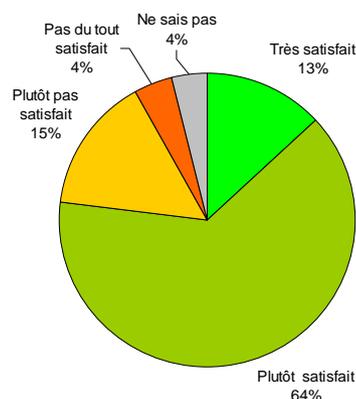
Le sondage a également porté sur la perception qu'ont les habitants de leurs réseaux électriques et de l'éclairage public. Quel que soit leur lieu de vie, les habitants sont satisfaits de ces réseaux et n'en font donc généralement pas une des priorités d'actions pour les pouvoirs publics.

■ Réseaux électriques : haut niveau de satisfaction et sentiment d'amélioration

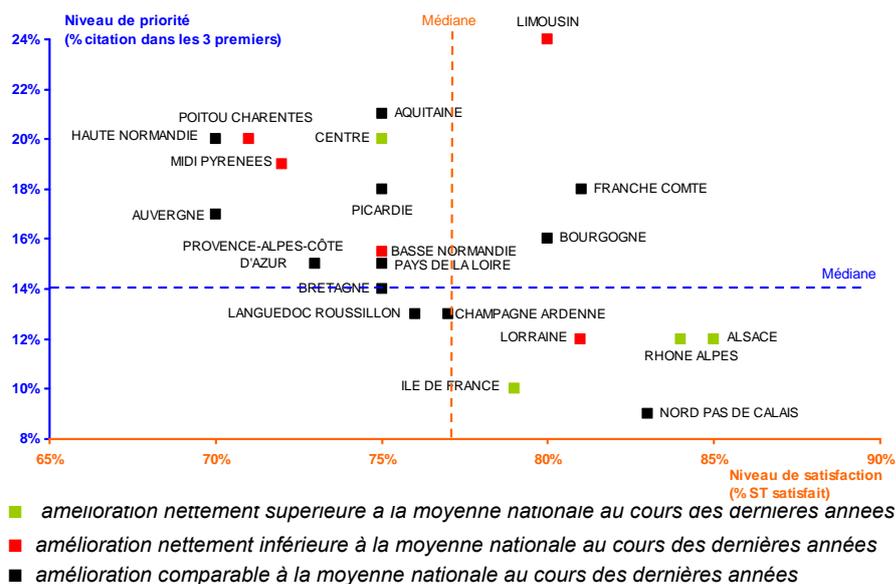
1. Un fort taux de satisfaction nationale

Le taux de satisfaction des Français par rapport aux réseaux électriques est élevé avec 77% de personnes plutôt ou très satisfaites. En matière de transport électrique, la sécurité et la continuité de l'approvisionnement sont assurées. Par conséquent, le client final dispose d'une grande qualité de service dans le domaine des réseaux électriques. Ce n'est qu'en cas d'événements exceptionnels (tempête par exemple) que des coupures peuvent intervenir. Il faut cependant relativiser ce constat par le fait que certaines régions françaises (Bretagne ou Paca par exemple) peuvent se trouver dans des situations d'insécurité électrique en cas de pointe de consommation.

✓ Satisfaction des Français concernant les réseaux électriques



2. Analyse régionale : peu de disparités



Le graphique précédent montre assez peu de disparités régionales car le taux de satisfaction est élevé

dans toutes les régions (compris dans une fourchette de 70 à 85%). Par conséquent, les réseaux électriques ne sont généralement considérés comme une priorité que par moins d'une personne sondée sur 5. Dans le Limousin toutefois, 24% des habitants citent les réseaux électriques parmi les 3 types de projets à réaliser en premier. De plus, le sentiment d'amélioration des réseaux électriques est nettement plus faible que la moyenne nationale dans cette région. En revanche, dans des régions comme l'Île de France, Rhône Alpes ou l'Alsace, le sentiment d'amélioration est largement supérieur à la moyenne. Dans ces régions où la satisfaction est forte, les réseaux électriques n'apparaissent comme une des 3 priorités que pour 10 à 12 % des personnes interrogées.

3. Peu de connaissance des projets dans le domaine des réseaux et de la production électrique

Ces projets concernent principalement des lignes haute tension, des parcs éoliens ou des centrales thermiques. A l'exception des parcs éoliens, ils sont le plus souvent assez méconnus par la population : un projet comme la ligne THT reliant la future centrale de Flamanville au réseau national est par exemple connu par moins de la moitié des personnes interrogées en Basse-Normandie. Le projet de centrale thermique au Havre n'est quant à lui connu que par 27% des son-

dés de Haute-Normandie.

Les parcs éoliens sont dans plusieurs régions des projets jugés prioritaires : ils arrivent ainsi au premier rang des projets cités pour 31% des sondés en Poitou-Charentes, 22% dans le Nord- Pas de Calais et en Picardie ou encore 19% en Champagne-Ardenne. Les parcs éoliens off-shore sont encore plus plébiscités : le projet prévu dans la Manche est ainsi cité au 1^{er} rang des projets prioritaires par 32% des habitants de Haute-Normandie.

4. Conclusion

En matière de réseaux électriques, la satisfaction est élevée quelle que soit la région considérée. En toute logique de nouveaux projets dans ce domaine ne sont donc pas forcément perçus comme une priorité par la population.

Cependant, une demande de réseaux électriques respectueux de l'environnement apparaît nettement au travers des énergies renouvelables qui ressortent souvent comme une priorité dans ce sondage.

Néanmoins, dans ce domaine comme dans d'autres, il existe un phénomène important de « Nimby » (Not in my backyard) : en effet les habitants sont souvent favorables aux projets à condition qu'ils n'impactent pas leur cadre de vie proche !

■ Eclairage public : satisfaction élevée et spécificités régionales

1. Un fort taux de satisfaction national

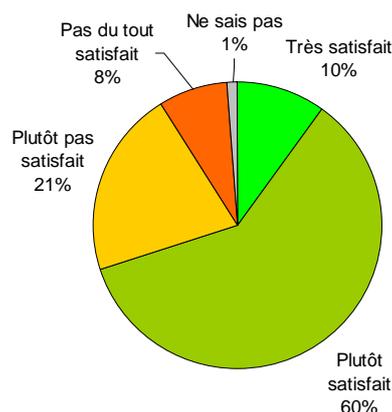
Au niveau national, 70 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'éclairage public.

Cette satisfaction résulte à la fois de l'étendue du réseau et du bon entretien de celui-ci.

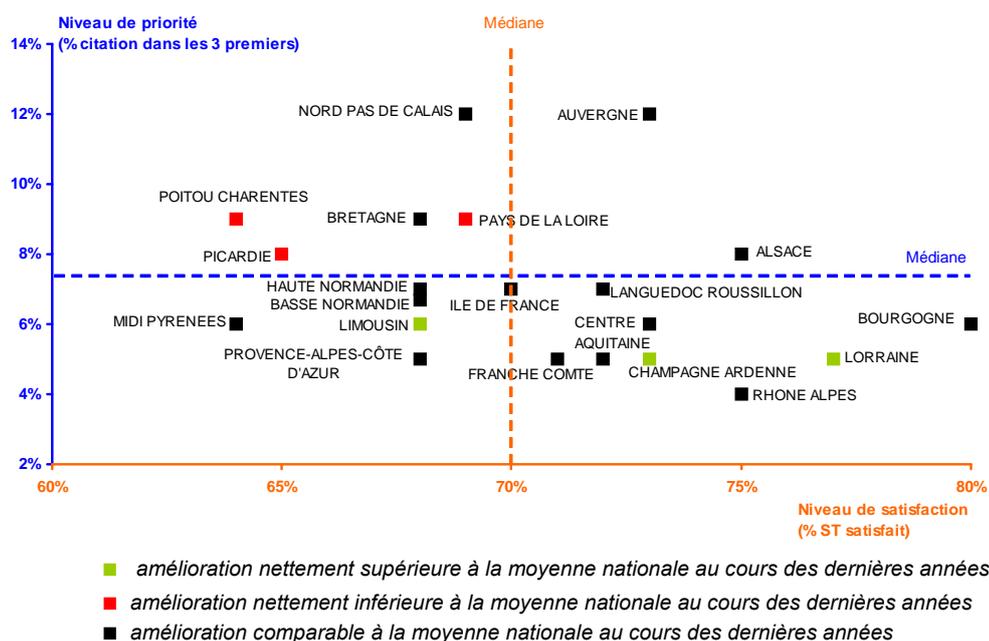
A cause d'un développement moindre en zone rurale, la satisfaction relative à l'éclairage public y est légèrement moins élevée (65%). Dans les villes de plus de 100 000 habitants le taux atteint 72%.

16% des personnes interrogées pensent que le réseau d'éclairage public s'est amélioré au cours des dernières années contre 12% qui estiment qu'il s'est au contraire dégradé. Les avis sont donc assez partagés dans ce domaine, la grande majorité des gens n'ayant cependant pas perçu d'évolution notable au cours des dernières années.

✓ Satisfaction des Français concernant l'éclairage public



2. L'éclairage public : non prioritaire dans une majorité de régions



Selon les régions, le taux de satisfaction varie de 64% (Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes) à 80% (Bourgogne).

La plupart des habitants sont donc satisfaits de la performance actuelle de ces réseaux. L'éclairage public n'est par conséquent que peu considéré comme une priorité par la population : seulement 7% des sondés classent ce type d'infrastructures dans les 3 priorités d'action. Sept régions sont au dessus de cette moyenne nationale (dont Auvergne et Nord-pas de Calais : 12%) tandis qu'à l'inverse, en Rhône-Alpes par exemple, l'éclairage public n'est cité comme une priorité que par 4% des habitants.

Jean-Philippe Dupeyron
dupeyronjp@fnfp.fr

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Réseaux de télécommunications : la fracture entre urbains et ruraux

Le sondage analyse la perception qu'ont les habitants de leurs réseaux de télécommunications (téléphonie, internet, câble, fibre optique...). Il en résulte des disparités encore importantes selon les régions, notamment en fonction de la densité de population.

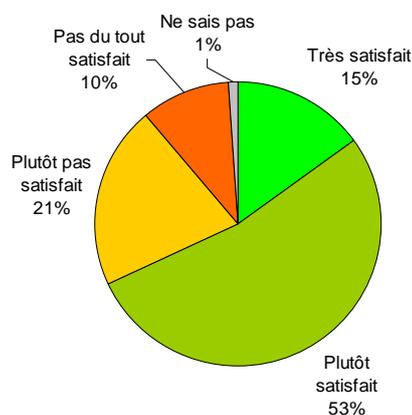
Réseaux de télécommunications : une satisfaction élevée mais des disparités régionales

1. Satisfaction et amélioration des réseaux de télécommunications au niveau national

Le taux de satisfaction des Français par rapport aux réseaux de télécommunications est élevé avec 68% de personnes plutôt ou très satisfaites. Néanmoins, un Français sur dix se déclare « pas du tout satisfait ».

En revanche 37% des Français estiment que la situation s'est améliorée dans les télécommunications au cours des dernières années (contre seulement 11% qui affirment le contraire) : le développement et la diffusion dans toute la population des nouvelles technologies (mobiles, internet ...) sont certainement des facteurs qui contribuent largement à cette amélioration.

✓ Satisfaction des Français concernant les réseaux de télécommunication



2. Analyse régionale : des disparités importantes



- amélioration nettement supérieure à la moyenne nationale au cours des dernières années
- amélioration nettement inférieure à la moyenne nationale au cours des dernières années
- amélioration comparable à la moyenne nationale au cours des dernières années

Les régions du quart supérieur gauche du graphique précédent sont celles pour lesquelles la satisfaction

par rapport aux réseaux de télécommunications est la plus faible et pour lesquelles investir dans les infrastructures de télécommunications est jugé le plus prioritaire.

La région Limousin se détache nettement des autres : sa population est en attente d'investissements dans ce domaine même si elle estime que la situation s'est assez fortement améliorée au cours des dernières

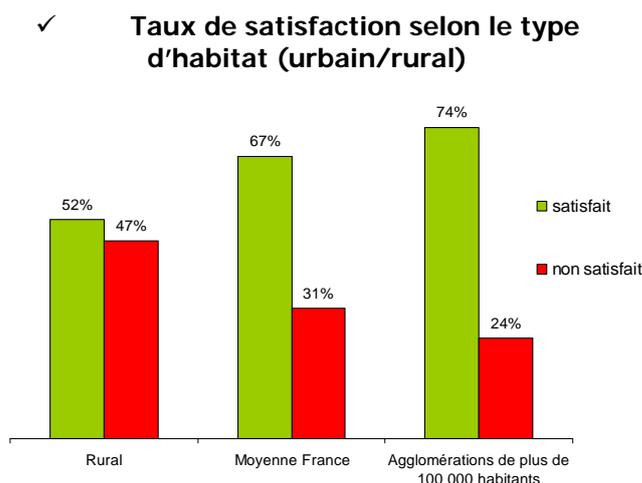
années. De manière générale, la plupart des régions situées dans cette partie du graphique sont des régions rurales comme Poitou-Charentes, la Bretagne ou la Normandie par exemple.

A l'inverse, l'Île de France affiche un taux de satisfaction élevé et ses habitants sont moins nombreux à citer les réseaux de télécommunications comme un besoin prioritaire.

■ Des différences importantes d'équipements télécoms entre urbains et ruraux

Des différences de débit existent selon les territoires, pour l'internet notamment : si le haut débit ADSL est accessible pour la grande majorité de la population, le très haut débit est encore loin de couvrir l'ensemble du territoire. En effet, le développement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) en France ne concerne aujourd'hui encore que certains centres de grandes villes.

A cause d'un développement moindre en zone rurale, la satisfaction relative aux réseaux télécommunications y est nettement moins élevée (52%) que la moyenne nationale (67%). Dans les villes de plus de 100 000 habitants ce taux atteint 74%. Ce sont donc dans les territoires les plus denses que la qualité de service liée aux télécommunications apporte la satisfaction la plus élevée aux habitants.



Jean-Philippe Dupeyron
dupeyronjp@fntp.fr

TERRITOIRES & INFRASTRUCTURES

Types d'habitat & équipements publics : des attentes - des priorités

Selon les types d'habitat, un partage ressort suivant que la population bénéficie ou non des équipements publics cités dans cette enquête. Ceux à dominante économique, indispensables au quotidien, sont perçus comme ayant de ce fait un impact direct sur les conditions de vie. Les équipements à caractère social sont marqués par des effets de seuils pour y avoir accès liés à la taille de l'habitat. Les préoccupations environnementales viennent ensuite.

■ Des attentes liées à l'accès aux équipements publics

L'enquête réalisée par BVA en février 2010 a permis de connaître les attentes des français selon 16 types d'équipements publics caractéristiques de la vie quotidienne. Les équipements ont été rassemblés selon les trois piliers du développement durable. Ces regroupements, qui peuvent présenter un caractère

arbitraire, ont été effectués selon la perception la plus commune des équipements. L'analyse qui suit de ce sondage consiste à croiser les réponses selon le type d'habitat (du rural à la grande métropole) et ces trois axes : économique, social et environnemental.

✓ Equipements publics testés via l'enquête

THEME	EQUIPEMENT PUBLIC
Economique	Eclairage public
Economique	Réseaux de télécommunication (téléphonie, internet, câble, fibre optique...)
Economique	Réseaux électriques
Economique	Routes
Economique	Voirie (rues, trottoirs, pistes cyclables, piétonisation)
Economique	Réseaux de transports en commun (tramways, métro, bus, trains...)
Social	Equipements culturels et de loisirs (salles de sports ou de spectacles, cinéma...)
Social	Equipements de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...)
Social	Equipements scolaires (écoles, collèges, lycées, universités...)
Social	Equipements sociaux (logements, crèches, centres d'accueil...)
Social	Logements sociaux
Environnemental	Déchets (stations de traitement et de valorisation)
Environnemental	Eau et assainissement (qualité et disponibilité)
Environnemental	Equipements de protection contre les risques naturels
Environnemental	Espaces verts et les lieux de détente (parcs...)
Environnemental	Eco-quartiers

Les équipements « économiques » sont très liés aux Travaux Publics pour leur construction et leur entretien. Ceux « sociaux » sont quant à eux liés au Bâtiment, les Travaux Publics étant concernés par les travaux de VRD. Enfin, les équipements « environnementaux » concernent aussi bien le Bâtiment que les Travaux Publics, mais aussi d'autres professions.

La synthèse qui suit mêle quatre questions concernant les équipements publics : le degré de satisfaction de la population, son appréciation sur l'amélioration ou la dégradation des équipements depuis 4 à 5 ans et enfin, les priorités en matière de travaux parmi ceux-ci.

1. Thème « Economique » : **rupture entre les territoires bien équipés ou non**

Un clivage net apparaît entre l'unité urbaine de Paris et les villes de plus de 100 000 habitants d'une part et les autres types d'habitats d'autre part, notamment en milieu rural. Ce clivage est très lié au niveau d'équipement - qualitatif et quantitatif – des collectivités. C'est dans les villes de plus de 100 000 habitants et dans l'aire urbaine de Paris qu'à la fois le degré de satisfaction est le plus élevé et que la situation s'est le plus améliorée. En zone rurale et dans les villes de 5 000 à 20 000 habitants, la perception d'une dégradation est la plus fortement ressentie.

Cela s'accompagne dans ces deux types d'habitat de l'affirmation d'une nette priorité pour des travaux liés à cette famille d'équipements.

Une spécificité des réponses liées à ces équipements à dominante économique est la corrélation (positive) entre « satisfaction » et « amélioration » d'un côté, et « dégradation » et « priorité » de l'autre. La qualité du service rendu est clairement ressentie dans les opinions. Cela ne ressort pas pour les équipements à dominante sociale ou environnementale.

2. Thème « Social » : **le rural est à l'écart et Paris est à part**

Les réponses concernant les équipements « sociaux » sont sensibles au lieu de résidence. La situation va plutôt en se dégradant dans le secteur rural et jusqu'aux agglomérations de moins de 10 000 habitants. Pour le secteur rural, la question n'est pas prioritaire à côté des enjeux économiques. Des villes de 10 000 habitants à celles de 100 000 et plus, il y a une claire perception que ces équipements s'améliorent avec une satisfaction croissante. L'effet

« taille » des agglomérations favorise une offre croissante dans le domaine social.

Dans l'unité urbaine de Paris, les opinions exprimées sont comparables à celles exprimées dans l'habitat de moins de 5 000 habitants. Alors que le secteur rural est à l'écart de ces équipements, l'unité urbaine de Paris en est dotée. La forte priorité pour ces équipements est tout autant qualitative que quantitative.

3. Thème « Environnemental » : **perception d'une amélioration dans les villes moyennes**

Les habitants de l'unité urbaine de Paris sont très peu préoccupés par les équipements liés à l'environnement. D'une part, ils peuvent bénéficier d'un bon niveau d'équipements et d'autre part, ils ont exprimé leur préoccupation pour ceux à caractère social. Parmi les villes de plus de 100 000 habitants, l'opinion sur l'amélioration de l'état de ces équipements est également très basse. Mais à l'inverse de

l'aire urbaine de Paris, l'expression d'une dégradation ressort parallèlement à celle d'une priorité pour réaliser des travaux dans ce domaine.

Dans les autres types d'habitats, la perception d'une amélioration des équipements liés à l'environnement domine. Cette question n'est toutefois pas prioritaire.

4. Type d'habitat : **impact de la taille de l'agglomération et de son niveau d'équipement**

Rural : Il y a une forte préoccupation pour les équipements « économiques » qui donnent très peu satisfaction alors que leur état se dégrade. Les équipements « sociaux » sont moins prioritaires.

Moins de 5 000 habitants : La priorité est aux équipements « sociaux » sur fond de dégradation. Les aspects environnementaux ressortent au second plan, l'état de ces équipements allant plutôt en s'améliorant.

5 000 à 9 999 habitants : Les équipements « économiques » ont tendance à se dégrader et donnent plutôt moins satisfaction qu'ailleurs. La sensibilité pour les équipements « environnementaux » et leur état s'améliorent.

10 000 à 19 999 habitants : L'appréciation sur les équipements « environnementaux » est bonne, rendant cette question moins prioritaire. Comme pour l'habitat rural et les villes de 5 000 à 9 999 habitants, les équipements « économiques » sont un sujet de préoccupation : ils sont jugés prioritaires alors que leur situation se dégrade.

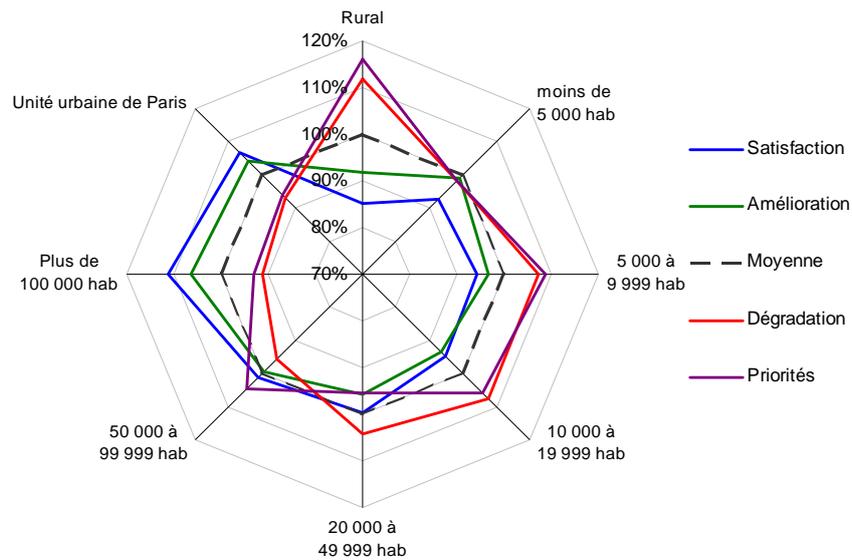
20 000 à 49 999 habitants : Alors que les aspects environnementaux et économiques sont moins prioritaires, les questions sociales sont mises en avant. Le sentiment à la fois de dégradation et d'amélioration selon les équipements sociaux est assez élevé.

50 000 à 99 999 habitants : Le constat est assez positif : les équipements « sociaux » et « environnementaux » ont tendance à s'améliorer alors que les équipements « économiques » sont perçus comme se dégradant moins.

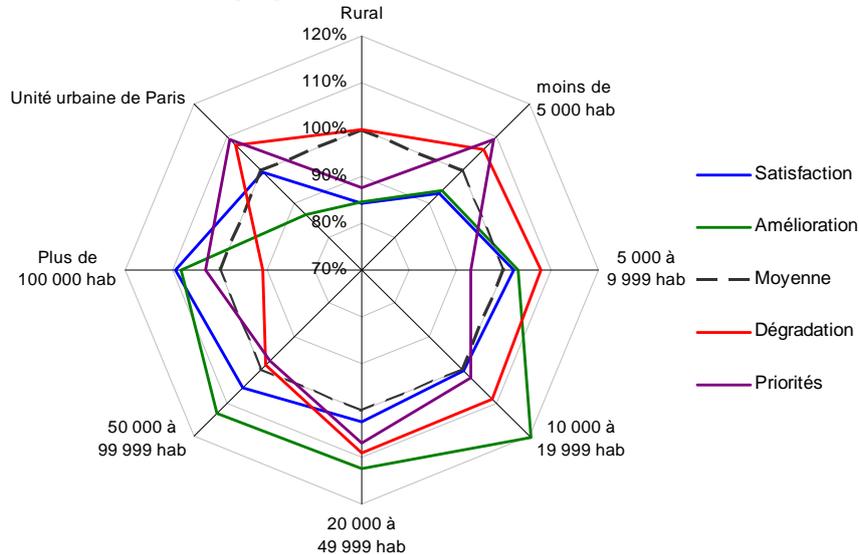
Plus de 100 000 habitants : La tendance relevée précédemment pour les équipements « économiques » s'amplifie. L'appréciation sur ceux « sociaux » est positive. L'accent est mis sur les équipements « environnementaux » dont l'état se dégrade alors que cette question est prioritaire.

Unité urbaine de Paris : Les équipements « économiques » ne soulèvent pas de difficulté. La question environnementale apparaît au second plan à côté de celle sociale qui est prioritaire sur fond de dégradation.

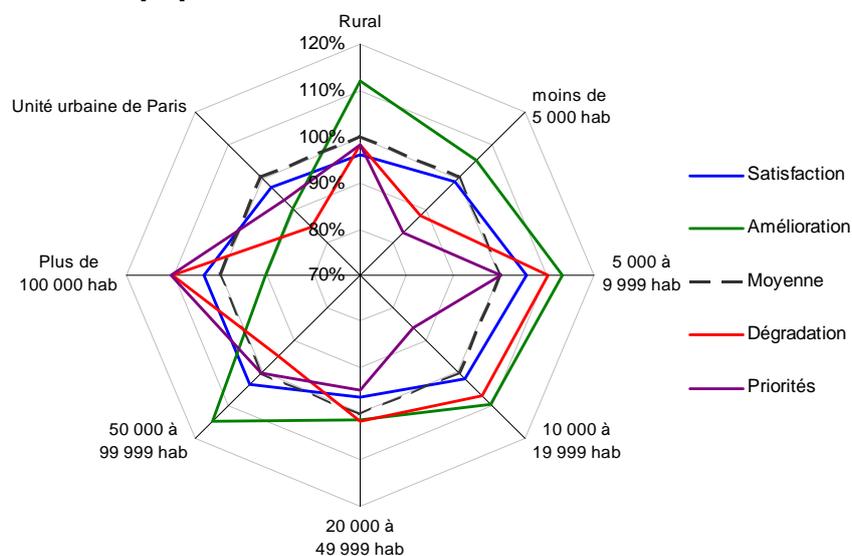
✓ Equipements à dominante économique



✓ Equipements à dominante sociale



✓ Equipements à dominante environnementale



Ces graphiques permettent de situer selon le type d'habitat les réponses au sondage par rapport à la moyenne (100%) pour quatre questions : niveau de satisfaction, amélioration ou dégradation depuis 4-5 ans et priorités vis-à-vis des élus.

■ Des priorités influencées par le type d'habitat

Les priorités exprimées par les personnes interrogées en matière d'équipements publics sont en large partie le miroir de leur degré de satisfaction. Des tendances se manifestent de l'habitat rural à celui dans les villes de plus de 100 000 habitants.

Les équipements qui donnent le plus satisfaction sont ceux à dominante économique et cela de façon croissante à mesure que la taille du lieu de résidence s'accroît. Ceux à caractère social suivent cette tendance, mais en net retrait. Ceux liés à l'environnement voient quant à eux leur niveau de satisfaction rester stable avec la taille de l'agglomération. A la différence des deux autres catégories d'équipements, ceux-ci présentent moins un caractère vital dans la vie quotidienne. La moindre satisfaction des populations rurales et des plus petites agglomérations traduit une moindre disponibilité des équipements aussi bien qualitative que quantitative.

Les équipements « économiques » constituent la première priorité à satisfaire, ceux « sociaux » viennent ensuite. Ainsi, dans les grandes villes les premiers donnant largement satisfaction, les seconds prennent alors le relais.

Les exemples qui suivent illustrent les réactions de la population suivant qu'elle est plutôt rurale ou urbaine. **Les perceptions qualitatives (service rendu) et quantitative (disponibilité) vis-à-vis des équipements se mêlent dans les réponses.**

1. Cas des routes et des transports collectifs

L'usage de la voiture n'ayant pas d'alternative en zone rurale et dans les petites agglomérations, la route ressort comme un équipement prioritaire en matière d'investissements. Cette priorité décroît à mesure que la taille de l'agglomération progresse. A l'inverse, le degré de satisfaction à l'égard des routes est supérieur à la moyenne dans les très grandes

agglomérations mieux dotées en voies rapides. Ce jugement doit aussi être relativisé car les usagers réguliers de la route en ville confrontés aux problèmes de circulations ont un regard sans doute moins positif au sujet de ces équipements que ceux des transports collectifs.

L'offre en transports collectifs étant réduite ou éloignée en zones rurales, la part de personnes satisfaites à leur sujet est faible. Cette part s'accroît lorsque la taille de la ville augmente, elle est en lien avec une offre plus abondante. La priorité donnée à ce type d'équipements est élevée et assez égale selon le type d'habitat, sauf dans les grandes agglomérations. Le clivage entre les métropoles régionales et l'aire urbaine de Paris est intéressant. A Paris et dans sa périphérie, les transports collectifs sont de plus en plus utilisés au point d'être saturés alors que les investissements dans ce domaine sont trop faibles. Les métropoles régionales ont des réseaux récents dont le développement se poursuit aboutissant à un niveau élevé de satisfaction.

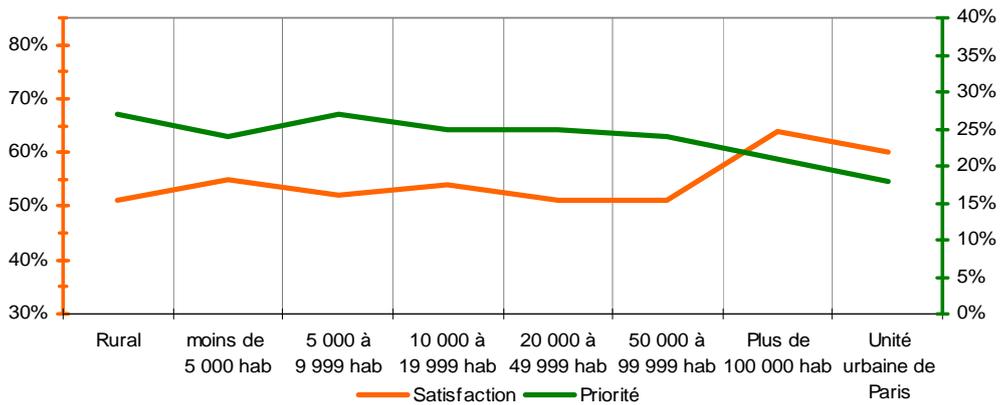
2. Cas des réseaux électriques et de télécommunications

Tous les habitants sont raccordés au réseau électrique ce qui conduit à un niveau de satisfaction élevé, notamment en grandes villes. Dans les petites villes et surtout pour l'habitat rural, la vulnérabilité du réseau électrique aux aléas climatiques est ressentie. Cela se traduit dans les priorités d'investissements avec un écart très marqué entre l'urbain et le rural.

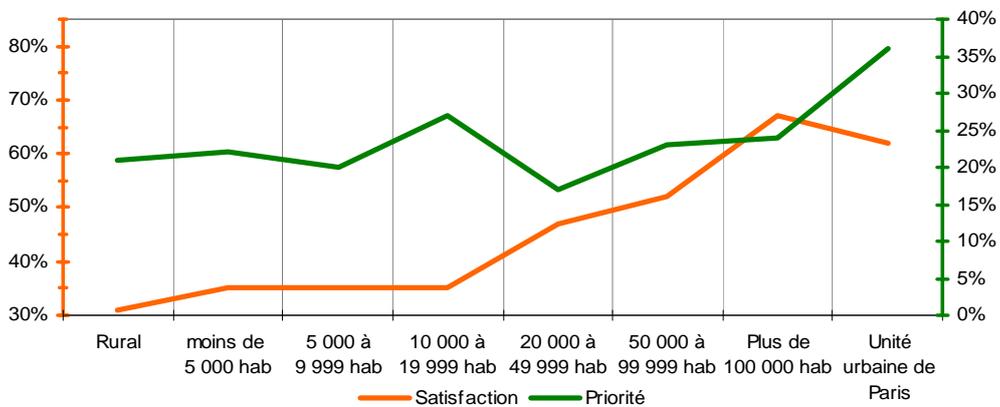
Les réseaux de télécommunications peuvent pour partie se comparer à ceux électriques s'ils se limitent au seul usage du téléphone. Le développement de l'internet crée une ligne de partage entre les secteurs bien desservis en haut débit et ceux qui ne se sont pas. Le cas de l'habitat rural encore largement à l'écart du haut débit ressort avec une forte priorité donnée à des investissements dans cette famille d'équipements.

Les graphiques qui suivent comparent pour quatre équipements les différences de comportements des populations enquêtées selon leur lieu de résidence. Ils reprennent d'une part, le pourcentage de personnes satisfaites de ces équipements et d'autre part, le pourcentage qui les place parmi les trois premiers en terme de priorité vis-à-vis des élus.

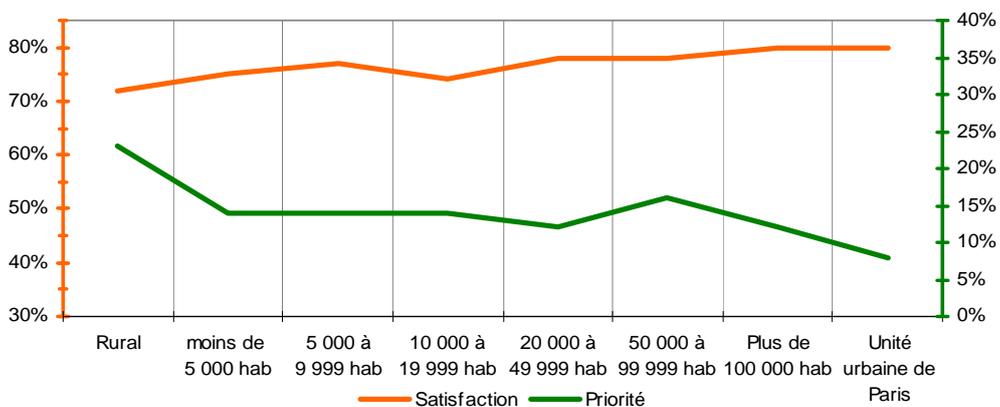
✓ Routes



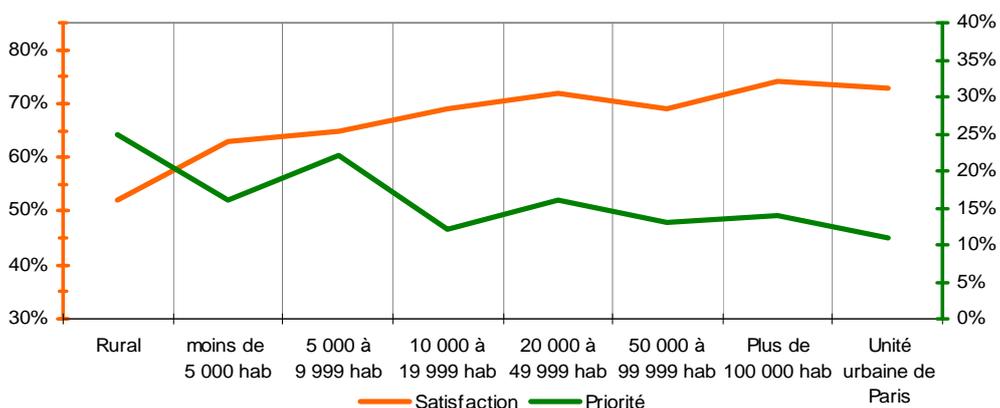
✓ Transports collectifs



✓ Réseaux électriques



✓ Réseaux de télécommunications



■ Conclusion : des priorités régionales assez différenciées

Ces trois axes économique, social et environnemental qui regroupent les équipements publics analysés dans ce sondage permettent de différencier les régions les unes par rapport aux autres. Selon les régions, les priorités exprimées par la population vis-à-vis des élus s'orientent différemment selon ces axes.

- En Languedoc-Roussillon, en Alsace ou en PACA, la priorité va plutôt aux équipements liés à l'environnement. Ceci peut s'interpréter à la fois par la démographie dynamique et par le degré d'efficacité des équipements.

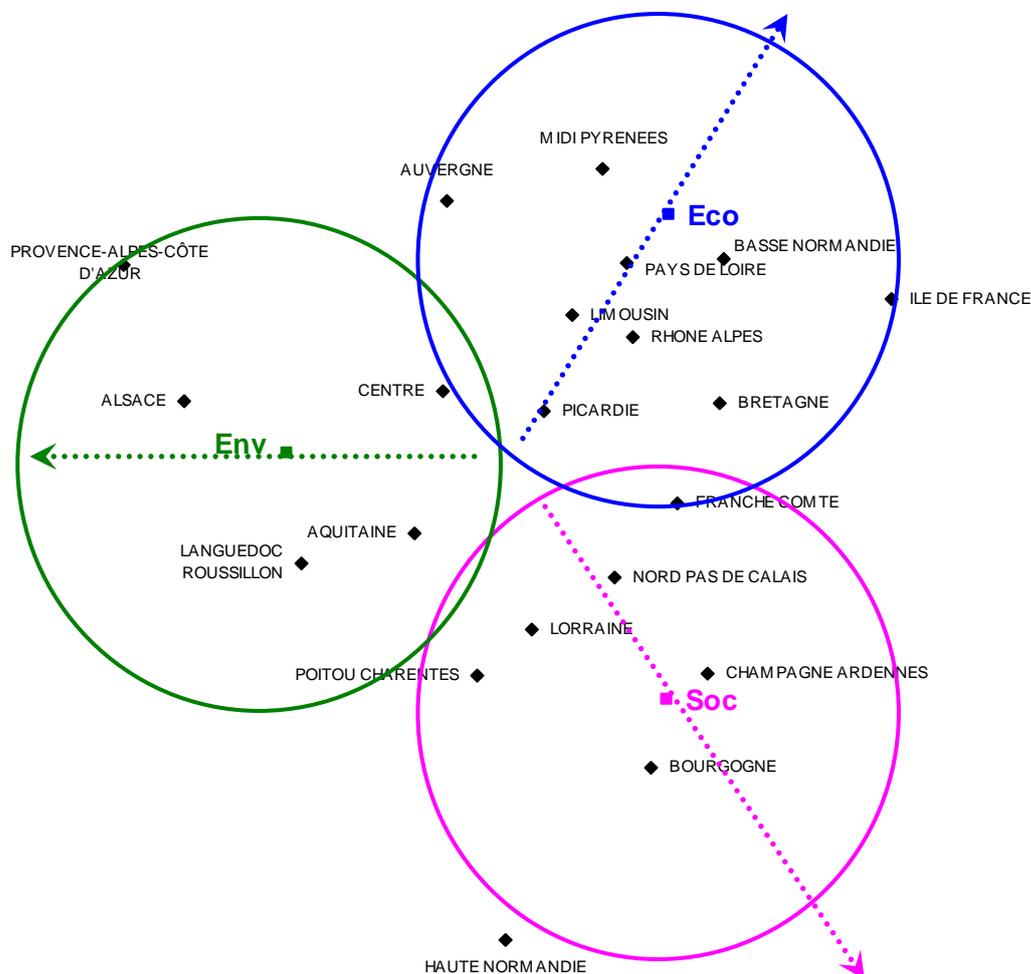
- En Champagne-Ardenne, en Bourgogne ou en Haute-Normandie, une importance plus grande est

aux équipements à caractère social. L'impact de la crise et des restructurations se font plus ressentir dans ces régions.

- Enfin, en Ile-de-France, en Basse-Normandie ou en Midi-Pyrénées, ce sont les équipements à caractère économique qui sont privilégiés. Cette dominante renvoie à une attente pour des équipements aussi bien à créer qu'à renforcer.

- Pour les autres régions, la population exprime des priorités plus équilibrées entre ces différents axes. Ce schéma ci-dessous cherche à situer graphiquement les régions selon ces trois axes.

✓ Des priorités situées selon les axes du développement durable



Ce schéma permet de situer les tendances régionales par rapport aux priorités exprimées autour des trois axes du développement durable. Par exemple, la proximité de la Bourgogne vis-à-vis de la dimension sociale traduit une plus forte préoccupation liée à ce domaine.

Nicolas LELEU
leleun@fntp.fr

Dossiers réalisés par la Direction des Affaires Economiques,
sous la direction de Nicolas LELEU, Directeur

-
- Laëtitia BOMPÉRIN
 - Jean-Philippe DUPEYRON
 - Nicolas LELEU
 - Sébastien PERRUCHOT
 - Elise POULAIN
 - Sylvain SIMEON
-